

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME 1—N° 7
Juin 1935



Comme nos lecteurs le savent déjà, L'ACTION UNIVERSITAIRE ne paraît pas pendant les mois de juillet et août. Ils ne recevront donc le prochain numéro que dans la seconde quinzaine de septembre, à la rentrée.

Les vacances ne sont pas une raison pour se désintéresser de l'oeuvre que nous avons entreprise. Bien au contraire. Si près de 1,200 diplômés, sur 4,200 dont nous avons retracé les noms et adresse, se sont abonnés à L'ACTION UNIVERSITAIRE, il en reste 3,000 qui n'ont pas encore répondu à nos appels répétés. Etes-vous parmi ceux-là? Etes-vous parmi ceux qui nous ont oubliés, qui sont indifférents ou même hostiles? Si oui, réparez cet oubli, revenez sur vos préventions. Remplissez le questionnaire que nous vous avons déjà adressé. Remplissez la formule de chèque que vous avez du recevoir également. Il n'est personne qui ne puisse, à moins que ce ne soit par mauvaise volonté, donner au moins son dollar. L'Association générale des Diplômés est votre Association. L'ACTION UNIVERSITAIRE est votre revue. Nous travaillons pour la cause de votre Université, c'est-à-dire pour une cause nationale.

Nous avons besoin de vous comme vous avez ou aurez besoin de nous et de l'Université.

Apportez votre concours, quel qu'il soit, à L'ACTION UNIVERSITAIRE. Pour une fois, donnez tort à ceux qui nous reprochent de manquer de solidarité et de perdre notre temps à nous dénigrer les uns les autres.

Le Comité Provisoire

515 est, rue Sherbrooke, Montréal

Université de Montréal

THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE
 — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
 PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES
 ET POLITIQUES — GENIE CIVIL — AGRICULTURE
 — MEDECINE VETERINAIRE — COMMERCE —
 OPTOMETRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
 ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE — MUSIQUE
 — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME —
 ELOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES
 GARDE-MALADES — HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

Avec les hommages

de

**L'UNION MEDICALE
 DU CANADA**



Membre fondateur
 de l'Association Générale des
 Diplômés de l'Université
 de Montréal

**SURETE
 CONFORT
 APPARENCE**

**LES PNEUS
 "JUMBO"**



de "General Tire & Rubber of Canada"

Sont garantis contre les éclatements
 (blow-out), sont à basse pression
 d'air de 12 à 17 livres.

ATTENTION !

La ligne de pneus "General" com-
 prend aussi les 4 et 6 plis, ainsi que
 pour camion et autobus.

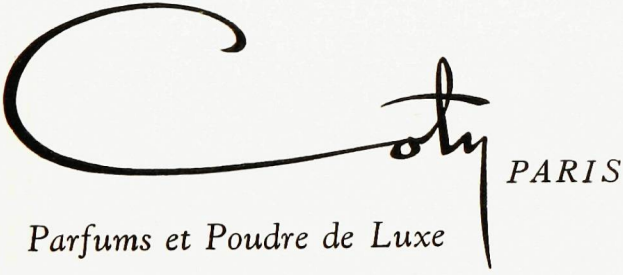
**LUDGER-GRAVEL
 & FILS LIMITEE**

Bureau chef:
 426, Place Jacques Cartier — HA. 5211
 Succursale:
 6201, rue Christophe-Colomb — CA. 2422
 MONTRÉAL

**VICHY—CELESTINS
VICHY—GRANDE GRILLE
VICHY—HOPITAL**

Embouteillés à la source, à Vichy, France
Propriété du gouvernement français

<p>VIN DUBONNET Apéritif et Tonique</p>	<p>PERRIER Le Champagne des Eaux de Table</p>
--	--

 **PARIS**
Parfums et Poudre de Luxe

LE COMBLE DU BON GOUT



Cigarettes
GRADS

Conservez les
"MAINS DE BRIDGE"

*Nous acceptons comme série complète
52 cartes en série ou non*

•

L.-O. GROTHE, Limitée

Maison Canadienne et Indépendante

Assurances Administration Finance

Guardian Finance
AND INVESTMENTS COMPANY

AGENTS FINANCIERS

•

*SPECIALITES:—Assurances contre les
risques professionnels: médecins,
pharmaciens, dentistes.*

266, St-Jacques O., Montréal GASTON RIVET
Chambre 217 MArquette 2587 Gérant

G. VANDELAC, Jr. Fondée en 1890 ALEX. GOUR
Directeurs de funérailles

GEO. VANDELAC
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE

120, rue Rachel Est, Montréal Tél. BELair 1717

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

*Toutes opérations
de
banque et de placement*

**COMPRIMÉS
PHYTINE "CIBA"**

Principe organique phosphoré extrait de semences végétales, la Phytine (sel acide de calcium et de magnésium de l'acide inosito-hexaphosphorique) renferme environ 22% de phosphore organique entièrement assimilable.

La Phytine provoque l'exagération de l'appétit, régularise le sommeil, élève le taux des globules rouges, augmente le poids somatique et, consécutivement, l'énergie physique et psychique.

COMPAGNIE CIBA LIMITEE



**Optométristes-
Opticiens**
A L'HOTEL-DIEU

(Ajustement des yeux artificiels)

Carrière & Sénécal
LIMITEE

271 est, rue Sainte-Catherine Tél.: LANcaster 7070

Sommaire



Les Finances de l'Université	<i>Victor Doré</i>	5-6
Le Fonds des Anciens		6
Histoire de Hassan le Généreux	<i>Philippe Panneton</i>	7
Les laboratoires de l'Institut agricole d'Oka	<i>Fern. Cominboeuf</i>	8-9
La collation des Grades		10-11-12
Réforme de l'enseignement du droit	<i>Roger Brossard</i>	13
Dix minutes avec M. Alfred J. Laurence	<i>Armand Frappier</i>	14
Votre nom y est-il?		19
A propos de littérature canadienne	<i>J. B.</i>	20
La vie de l'Association		21
Lettres à la rédaction		22
Les Anciens de la Faculté dentaire	<i>Paul Geoffrion</i>	23
La vie universitaire		24-25
Quelques livres	<i>Fortunat Fortier — Jean Bruchesi</i>	26-27
En feuilletant les revues	<i>Jules Labarre</i>	25
Ceux qui s'en vont		29
Ce que les anciens écrivent		30

"Le breuvage des amis"

Toujours agréable à boire—

Carling

RED CAP ALE

BLACK LABEL LAGER

(Bière de Riz)

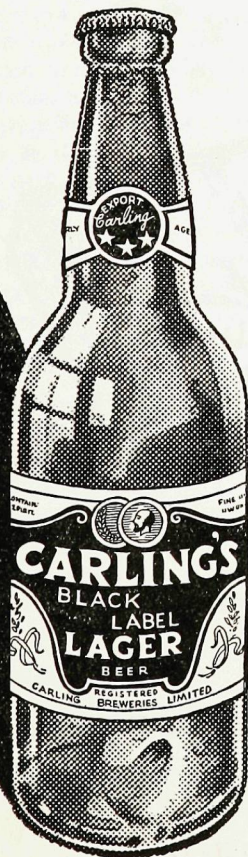
AMBER ALE

Elle est meilleure—mais ne coûte pas plus cher

CARLING BREWERIES LIMITED

450, rue Beaumont, Montréal

Dollard 1128



La Cigarette au goût exquis!

Oui, la cigarette Laval est la nouvelle cigarette virginienne. Mais ce n'est pas simplement une autre cigarette. Bien qu'elle ne vienne que d'être mise en vente, les fumeurs exigeants partout disent: "Laval — la cigarette au goût exquis".

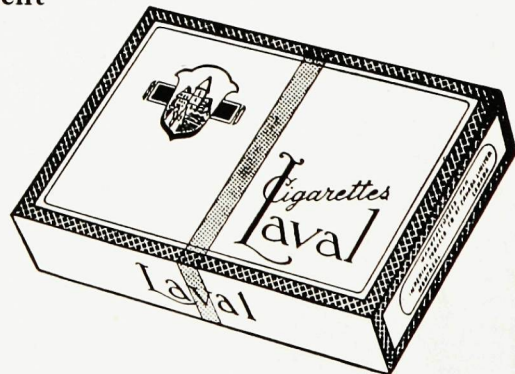
Dans la cigarette Laval, vous fumez du tabac virginien de choix que nous avons fait mûrir de trois à cinq ans dans nos entrepôts, pendant ce temps, la nature complétait le procédé de maturation. L'attrayante saveur naturelle du tabac est rehaussée par l'habile procédé de mélange qui donne ce goût exquis et doux que les fumeurs louent dans la cigarette Laval.

Puisque tant d'autres fumeurs parlent avec délices à leurs amis des cigarettes Laval, nous avons confiance que si vous les essayez, vous les préférerez à toutes les autres. Fumez un paquet de cigarettes Laval et vous continuerez de les fumer toujours. Elles se vendent 25 pour 25 cents.

25 pour 25c

*aussi en paquets
plats*

10 pour 10c



*Enveloppé de Cellophane —
muni d'un ruban ambré
qui facilite l'ouverture du
paquet.*

Cigarettes Laval

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

*Réclame de la Division de Québec
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited*

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, inc.

Abonnement: au Canada: \$1.00
à l'étranger: 1.50

Rédaction: 515 est, rue Sherbrooke
Tél. PL. 4812

Parait tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. I

MONTREAL, JUIN 1935

No 7

Les finances de l'Université

Par VICTOR DORE

Monsieur Jean Bruchesi, directeur,
L'Action universitaire, Montréal.

Montréal, le 11 juin, 1935

Monsieur le directeur,

Vos lecteurs vous pressent de les renseigner sur la situation financière de l'Université de Montréal. Il leur tarde de savoir à quoi tendent nos démarches auprès du gouvernement de la Province; ils aimeraient connaître, une fois pour toutes:

- 1° — ce qu'il en coûterait pour terminer nos travaux de construction à la montagne;
- 2° — quel serait notre budget annuel, si nous occupions nos nouveaux immeubles.

Leur curiosité va peut-être plus loin, mais vous voulez bien limiter, pour l'instant, le champ de votre enquête.

Le désir de vos lecteurs est légitime et je répondrai aux questions posées, dans l'ordre où elles me sont présentées. La chose m'est d'autant plus facile que, pour répondre au même désir exprimé par le gouvernement de la Province, nous avons déposé entre les mains de l'honorable Premier Ministre, le 5 mars dernier, un mémoire établissant:

- 1° — notre situation par rapport aux travaux de construction;
- 2° — le chiffre de nos revenus et de nos dépenses, pour la présente année;
- 3° — notre budget probable, alors que les travaux de construction seraient complétés.

Ce mémoire avait pour objet de renseigner, de façon complète et précise, les autorités provinciales et de solliciter leur appui et leur aide dans la solution de notre problème financier. Il ressort de ce mémoire que le Gouvernement de la province de Québec a consenti, à notre Université, pour fins de construction, divers octrois se totalisant à *cinq millions de dollars* (\$5,000,000.00), que la contribution de la Ville fut de *neuf cent soixante-dix mille dollars* (\$970,000.00) et que la contribution de l'Université, elle-même, — faite surtout de la souscription nationale de 1920 — et de diverses recettes d'autres sources, fut de *un million, soixante-dix mille dollars* (\$1,070,000.00). Soit un grand total de recettes de *sept millions, quarante mille dollars* (\$7,040,000.00) appliqué à l'achat des terrains et à la construction des immeubles de la montagne. Si nous ajoutons à ce montant le solde dû aux entrepreneurs, *quatre cent dix-huit mille dollars* (\$418,000.00), (dette et intérêt couru) on établit à *sept millions, quatre cent cinquante-huit mille dollars* (\$7,458,000.00) le coût total des terrains et constructions, y compris le coût des matériaux livrés, mais non encore utilisés.

Montant requis pour terminer les travaux de construction:

Il en coûterait:

- 1° — pour compléter et aménager la partie des immeubles destinés aux facultés et écoles. \$1,801,296.00
 - 2° — pour compléter et aménager l'hôpital universitaire. 695,255.00
- Soit un total de. \$2,496,551.00

A ce montant doit s'ajouter la somme ci-dessus mentionnée et qui reste due aux entrepreneurs. 418,000.00

Le grand total des sommes requises pour terminer les travaux et solder la dette existante est donc de. \$2,914,551.00

Notre budget —

Nos revenus se chiffrent à *deux cent vingt-deux mille cent quatre-vingt quinze dollars* (\$222,195.00) et se décomposent ainsi:

Subvention du Gouvernement provincial	\$25,000.00	
Subvention de la cité de Montréal	11,200.00	
Subvention Rockfeller Foundation	25,000.00	
Souscriptions (clergé, communautés religieuses et quête diocésaine) approximativement	25,000.00	
Droits de scolarité etc.	126,250.00	
Autres revenus	9,745.00	\$222,195.00

Nos dépenses actuelles sont de *trois cent soixante-douze mille dollars* (\$372,000.00) et notre déficit est de *cent cinquante mille dollars* (\$150,000.00).

Dans les \$372,000.00 de dépenses entrent en ligne de compte divers articles se rapportant à l'entretien des immeubles des rues Saint-Denis et Saint-Hubert et qui se totalisent à *quarante-sept mille dollars* (\$47,000.00). L'exposé qui suit se passe de commentaires.

Si nous enlevons de. \$372,000.00

ce montant de \$47,000.00 que nous n'aurons plus à payer lorsque nous aurons évacué nos propriétés de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Hubert. 47,000.00

nous ramenons à. 325,000.00

le chiffre total des dépenses qui seront maintenues à notre budget lorsque nous serons rendus à la montagne. A ce dernier chiffre, j'ajoute, pour les facultés et écoles (entretien, chauffage, éclairage, hygiène, etc). 143,000.00

soit plus du triple des frais ci-dessus éliminés. \$468,000.00

Ceci porte à.

nos dépenses d'administration pour les facultés et écoles, dans les nouveaux immeubles. 222,000.00

Comme nos revenus présents ne sont que de. 222,000.00 et que je ne tiens nullement compte d'une augmentation possible dans les rétributions des élèves, le déficit pour l'avenir, alors que nous distribuerions l'enseignement dans des conditions de tout premier ordre, serait de. \$246,000.00

Il importe de comparer ce montant au déficit présent de. \$150,000.00

auquel s'ajoutera, pour les années à venir, une dépense improductive: le coût de l'entretien des immeubles *inoccupés* de la montagne. 60,000.00 210,000.00

Je tiens à faire ressortir la différence minime entre le déficit futur, alors que l'enseignement se donnera dans des conditions de tout premier ordre et la somme actuellement requise pour distribuer ce même enseignement dans des conditions déplorables. Cette différence ne sera que de. \$36,000.00

Diplômés, amis de l'Université, souscrivez au Fonds des Anciens

Si l'hôpital universitaire était utilisé en même temps que les facultés et écoles, le déficit probable passerait de \$246,000.00 à \$324,000.00; ce qui équivaut à dire que le déficit de l'hôpital s'élèverait à environ \$78,000.00. A ceux qui s'étonneraient du fait qu'il ne serait pas plus élevé, nous répondons: à l'encontre des autres hôpitaux qui ont des charges fixes considérables en intérêts et amortissements, l'hôpital universitaire, lui, en serait indemne. Ceci suppose, toutefois, que l'Université n'aurait pas à emprunter pour terminer la construction de ses immeubles, mais que le capital requis à cette fin lui viendrait, soit des pouvoirs publics, soit d'une souscription nationale.

Je crois avoir répondu aux questions que vous posent vos lecteurs. Le mémoire soumis au gouvernement de la Province est un exposé de faits.

La caisse de l'Université est à sec; les lois de notre pays l'empêchent de recourir à un moyen qui, pourtant, jouirait de la faveur populaire. Il lui faut vivre et il lui répugne de recourir à des expédients. Elle veut savoir si les pouvoirs publics sont prêts à lui venir en aide, et si oui, dans quelle mesure.

Je n'avais pas à plaider, auprès du Gouvernement, l'importance du maintien et du développement d'une université française dans la métropole du Canada. Les dons généreux dont il est fait mention dans cette lettre prouvent à quel point notre Gouvernement la voudrait grande et prospère, mais il ne s'agit pas de décréter qu'il faut attendre des temps meilleurs et qu'il suffit de retarder indéfiniment l'occupation des édifices de la montagne; il faut empêcher l'Université de mourir.

On dit que l'Université ne peut fermer ses portes; c'est une affirmation gratuite et qui ne résiste pas à l'analyse. Que telle ou telle faculté se targue de pouvoir continuer seule ne change rien à la situation. Il n'y a guère de différence entre le démembrement, la disparition de certaines facultés et écoles et la mort de l'Université comme telle.

L'enseignement philosophique, scientifique et littéraire distribué jusqu'ici ne peut être diminué sans préjudice grave aux intérêts spirituels et sociaux des canadiens-français en ce pays. Du reste, les facultés et écoles actuellement existantes ont toutes leur raison d'être et les dépenses qu'elles entraînent n'ont rien d'exagéré. Démembrées, elles iraient, à tour de rôle, solliciter des octrois qui, totalisés, l'emporteraient sur ce que l'Université sollicite en leur nom collectif.

Nous attendons. Nous comptons sur la sympathie des pouvoirs publics — elle nous est acquise — et nous espérons qu'ils nous viendront en aide; nous ferons aussi, bientôt, appel à tous les canadiens-français de cette province et particulièrement du diocèse de Montréal.

En terminant, monsieur le directeur, j'attire votre attention sur le fait qu'une contribution annuelle de dix dollars de chacun de vos abonnés nous apporterait une somme importante et nous aiderait, dans une large mesure, à régler notre problème financier. Qu'en pensent vos lecteurs?

Cordialement à vous.

Victor DORE

Président du Conseil d'administration de l'Université de Montréal.

Note de la Rédaction

Les exigences de la mise en pages et l'abondance des matières, à la dernière minute, nous oblige à renvoyer au mois de septembre prochain, la publication d'un bel article de Mme Pierre F. Casgrain, sur l'Enseignement Primaire Rural. Nous nous en excusons auprès de notre charmante collaboratrice qui est priée de ne pas voir là une manifestation anti-féministe.

Le Fonds des Anciens

Le comité du Fonds des Anciens a reçu dernièrement une nouvelle souscription de membre donateur: celle du docteur E. J. Chouvon, diplômé de la Faculté de chirurgie dentaire, ancien professeur à l'École dentaire de Lyon, domicilié à Cannes (France). Le docteur Chouvon a souscrit la somme de cent francs au Fonds des Anciens et adressé au docteur Dubeau une fort belle lettre que nous sommes heureux de reproduire dans cette Revue, à la rubrique: "Lettres à la rédaction".

Deux autres Anciens se sont inscrits pour les membres donateurs: MM. J. Philippe Lanctôt et Alexandre Gareau. Enfin, le docteur Dubé a fait le beau geste de souscrire \$100.00, ce qui lui donne droit au titre de membre fondateur.

Lors d'une récente réunion, le comité a décidé que toute personne, qui souscrirait au Fonds des Anciens la somme de cent dollars en dix versements annuels de \$10.00 chacun, aurait droit au titre de membre fondateur.

Voici la liste complète des souscripteurs, telle qu'elle se présentait le 8 juin.

MEMBRES FONDATEURS

(100 dollars ou plus)

BARIL Docteur Georges	MARION Dr Donatien
DAVID l'hon. Athanase	MASSON Dr Damien
DUBE, Docteur J. E.	L'UNION MEDICALE DU
DUBEAU Docteur Eudore	CANADA
GROULX M. Henri	MAURAUULT Olivier
LALLEMAND M. Jean	VALLEE M. Arthur
LANGEVIN Dr Stephen	

MEMBRES DONATEURS

(de 5 à 100 dollars exc.)

BECOTTE Docteur H.	LABARRE J.-P.
BARIL Docteur G.-H.	LAFERRIERE René
CHARBONNEAU J.-N.	LANCTOT J. Philippe
CHARTIER Chanoine E.	PARIZEAU Docteur T.
CHOUVON Docteur E.-J.	SAINT-DENIS Dr J.-A.
DUBE Docteur Edmond	SAINT-JACQUES Jean
DUPUIS Armand	SMITH Alexander
GAREAU, Alexandre	VEZINA François

L'ACTION UNIVERSITAIRE et l'Association générale s'empressent de remercier ces généreux donateurs qui font preuve d'un sens social averti en collaborant à une oeuvre dont ils comprennent l'importance.

Comme nous l'avons déjà dit, la moitié de chaque souscription est immédiatement versée au Fonds des Anciens. Jusqu'à ce que l'Association puisse vivre par le revenu des cotisations et de la publicité, l'autre moitié sert à couvrir les frais d'administration et d'impression de la Revue.

Le Comité du Fonds des Anciens se compose de MM. Arthur Vallée, Arthur Dubeau, Damien Masson, Edmond Dubé, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Stephen Langevin et Louis-Charles Simard. Prière d'adresser toute souscription au trésorier, le docteur Simard, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Conte prolongé des Mille et Une Nuits

Histoire de Hassan le généreux

Par
Philippe Panneton

... Mais lorsque ce fut la mille
et deuxième nuit Schahrazade dit:

Il est parvenu jusqu'à moi — mais Allah est plus savant — qu'il y avait dans la ville de Bagdad au temps du kalifat Haroun-al-Raschid, un marchand de pâtisserie d'entre les marchands de pâtisserie qui s'appelaient Hassan-al-Mansour. Et ce marchand, dans sa boutique, vendait à tout venant des gâteaux et surtout de la kenafa au miel d'abeille qu'il savait faire si bonne que tous ceux qui en mangeaient se dilataient à la limite de la dilatation.

Et le Rétributeur lui ayant écrit la réussite, il prospéra et accumula un petit pécule.

Mais dans son succès il n'eut garde d'oublier le temps où la vie lui était calamiteuse. Et il prit tous les soirs l'habitude de s'aller placer à un carrefour près du hammam. Et chaque fois que passait un pauvre il l'appelait en lui disant: "Viens ici, ô mon frère". Et il lui coupait dans un grand plateau qu'il avait apporté avec lui un volumineux morceau de kenafa et le lui donnait sans ménager le beurre ni le miel. Et tout le monde se mit à le connaître bientôt sous le nom de Hassan-Cœur-de-Miel.

Mais en face de la boutique de Hassan était installé un savetier roumi, à l'âme macérée dans la poix et le goudron; et ce fils du Cheitan le Lapidé ne pouvait entendre parler de Hassan et de sa générosité sans voir son nez s'allonger et le monde noircir devant son visage. Après y avoir longuement songé il se rendit auprès du cadî en disant:

"Tu n'est pas sans avoir entendu parler de Hassan-au-Cœur-de-Miel".—"Certainement", dit le Cadi, "qu'Allah le Juste lui donne juste rétribution". Alors le savetier: "Est-il raisonnable, ô Cadi, que Hassan s'expose ainsi à toutes les intempéries pour faire du bien à nos frères les croyants? Ne te paraîtrait-il pas bon que le sache notre maître, le Commandeur des Croyants? Sûrement il lui construirait une boutique d'où il pourrait faire ses aumônes". Et le Cadi répondit: "Par Allah, il n'y a pas d'inconvénient". Il fut donc au divan et rapporta au grand vizir sa conversation avec le savetier roumi.

Et l'Emir des Croyants consentit. Mais, dès ce moment, le savetier — sur lui les maléfices et les calamités — se mit à dire partout. "O croyants, si vous voulez manger de la kenafa, il n'est pas nécessaire d'aller à la boutique de Hassan et de payer un demi-dinar d'or. Vous n'avez qu'à aller à la boutique que notre maître le Commandeur des Croyants a ouverte et on vous en donnera pour rien".

Si bien que petit à petit, Hassan au-Cœur-de-Miel vit diminuer sa clientèle. Ses gâteaux d'amandes et sa kenafa restaient dans sa boutique du souk. Et tout ce qu'il en fabriquait, il le donnait dans la boutique du carrefour. Et chacun en la recevant de ses mains disait: "La bénédiction d'Allah sur le Commandeur des Croyants qui nous donne ainsi des bonnes choses pour rien".

Or un jour que l'infortuné était assis dans sa boutique déserte, son épouse vint le trouver et lui dit: "O Hassan, depuis que tu donnes ta kenafa à tout le monde, ne vois-tu pas que tu manges ton bien". Mais Hassan répondit: "O fille de l'oncle, le devoir de tout bon musulman est de faire des aumônes aux pauvres, car je ne suis que l'intermédiaire. Pour ce qui est du reste, Allah est le Clément et le Généreux; il n'y a de recours qu'en lui". Elle reprit: "Mais pendant ce temps, la fille de ton oncle, ton épouse, et tes enfants doivent se contenter de mauvaise galette. Maintenant, pourquoi ne vas-tu pas embrasser la terre entre les mains du grand vizir et lui demander de t'aider". Et le pauvre Hassan, sentant le fléau noir de la pauvreté sur ses yeux, dit avec douceur: "O femme, tu as peut-être raison. Mais c'est pour toi et nos enfants".

Il se rendit donc devant le grand vizir et lui rapporta ce que lui avait dit son épouse. Mais il n'y a pas d'intérêt à le répéter. Or le vizir qui, ce jour-là, avait son sac à fiel dilaté pour avoir trop mangé d'oie farcie lui répondit.

"Visage de poix, que parles-tu de ce que tu donnes? Tu oublies que c'est notre Maître, le Kalifat, qui a construit la boutique dont tu parles et où on distribue la kenafa connue dans tout quartier. Sur ma tête et sur mon œil, vas-t'en avant que je ne fasse rentrer ta longueur dans ta largeur". Et l'infortuné Hassan sortit du divan, le visage suintant la tristesse et le découragement.

Et quand vint le soir, il se rendit à la boutique du carrefour où tout le monde attendait la distribution habituelle en louangeant la générosité du Kalifat. Et Hassan reconnu là, parmi les pauvres, beaucoup de ceux qui, autrefois, venaient à sa propre boutique et lui payaient ses gâteaux un demi-dinar l'once. Mais, quand ils virent Hassan qui arrivait les mains vides, ils s'écrièrent:

"Ya Allah, ô l'ami Hassan, va vite chercher la kenafa". Alors Hassan baissa la tête, à la limite de la tristesse, et répondit "Il n'y a pas aujourd'hui de pâtisserie, car Allah — qu'Il soit béni quand même — n'a pas voulu que je gagne aujourd'hui de quoi en faire". Mais les autres s'écrièrent. "Ya Hassan, qu'as-tu fait alors de l'argent que te donne le kalifat pour nous nourrir". Et Hassan se mit à rire et répondit: "Par le Prophète, jamais je n'ai reçu le quart de la moitié du dixième d'un dinar pour les gâteaux que je donne. Et qu'Allah confonde le Malin. Et quand sa Générosité sera de nouveau descendue sur moi, je reviendrai. "Mais comme il voulait sortir, "Tu mens, fils de mille entremetteurs", se mirent-ils à crier. Et se jetant sur lui, ils lui arrachèrent la barbe, le rouèrent de coups et le laissèrent pour mort. . . .

A ce moment de sa narration, Schahrazade vit apparaître le matin, et discrète, se tut.

Qui veut aller à Genève?

Un poste de membre de section est présentement libre à la section d'Information du secrétariat de la Société des Nations, à Genève. Le titulaire aura pour fonction principale de servir d'agent de liaison entre Genève et la presse des Dominions britanniques.

Les candidats doivent être des sujets britanniques, n'avoir pas moins de 25 ans, ni plus de 35, avoir une certaine expérience journalistique, la connaissance des méthodes de la presse des Dominions, connaître le français et l'anglais.

Le traitement attaché à cette fonction est de 12,000 francs suisses pour les débuts, soit approximativement \$4,000, et peut aller jusqu'à 21,000 francs suisses.

Pour tous renseignements, s'adresser au rédacteur de l'ACTION UNIVERSITAIRE, 515 est, rue Sherbrooke.

Un concours international

La *New History Society*, de New York, vient d'inaugurer son cinquième concours international ouvert à toutes les personnes, hommes ou femmes de moins de trente ans, qui habitent l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve et l'Afrique.

Trois prix seront décernés aux trois meilleurs travaux (pas plus de 2,000 mots) sur la question suivante: "How can youth develop cooperative and harmonious relations among the races of the earth?" Les prix sont respectivement de \$300.00, 200 et 100. Le concours se terminera en novembre 1935.

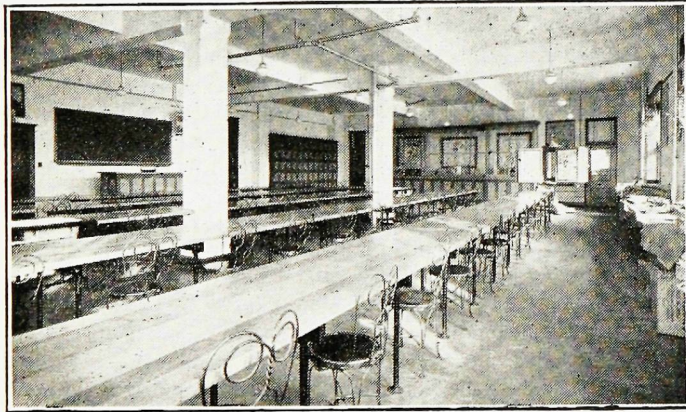
Prière de s'adresser au secrétariat de la *New History Society*, 132 east, 65th. Street, New-York (N. Y.).

Une école

Les Laboratoires de l'Institut d'Oka

Par
Fernand Corminboeuf

Il s'agit d'une visite rapide, nécessairement incomplète. Le visiteur en question est cantonné à l'Institut même, au troisième étage. Ennuyé à la pensée que l'Atlantide se soit effondrée sans retour. . . pendant une nuit d'horreur, . . . il décide de risquer un coup d'œil aux sanctuaires de ses voisins éloignés, pour se distraire un peu. Et tout d'abord, il doit se conformer à l'avis de son médecin: prendre de l'exercice. C'est pourquoi la visite ne se fera pas en ascenseur et commencera au rez-de-chaussée. Eh, bonjour monsieur Lassalle! Pas trop pressé? Si vous le voulez bien, nous allons, avant votre départ, revoir



Laboratoire de botanique

ces lieux impressionnants où s'exerce avec intensité le sacerdoce de la science! Parfait. Vous avez bonne mémoire, et puis, vous venez de parcourir le cycle de vos études. . . vous pouvez sans doute me parler facilement des recherches qui s'y font! Alors j'écoute:

Voici le laboratoire d'entomologie systématique et économique du R. P. Léopold. Au point de vue économique, nous avons étudié les insectes utiles ou nuisibles aux animaux domestiques et aux plantes cultivées. Cette partie de l'entomologie occupe évidemment une place importante dans l'enseignement. La connaissance des insectes qui ravagent les légumes, les fruits, les plantes de grande culture, voire même les essences forestières, est chose primordiale pour le cultivateur qui doit se protéger et pour l'agronome qui doit conseiller à bon escient. La connaissance des insectes nuisibles a évidemment pour corollaire l'étude des moyens de contrôle: la nature des insecticides, la pratique des arrosages, etc. A l'heure actuelle c'est la mouche à pommes, et plus exactement sa chenille, le ver chemin de fer, que l'on considère comme l'insecte le plus nuisible à l'agriculture du Québec.

En fait de systématique. . . voyez ces armoires! Longues de 36', hautes de 5', elles comprennent 400 tiroirs vitrés de 16" x 18", et logent déjà 20,000 spécimens d'insectes: un grand nombre de coléoptères, des diptères, des hémiptères, des hyménoptères, etc. La collection de coléoptères compte à elle seule au delà de 800 espèces classifiées, appartenant à 75 familles différentes. Elle est particulièrement riche en phytophages des groupes des Cerambycides, des Chrysomélidés, des Curculionidés. Un spécialiste en la matière pourrait y distinguer un certain nombre d'espèces rarissimes qui auparavant n'avaient jamais été trouvées ou du moins signalées dans le Québec; tels sont, par exemple, le *Cicindela lecontei* Hald. et le *Galeria janus* Fab.

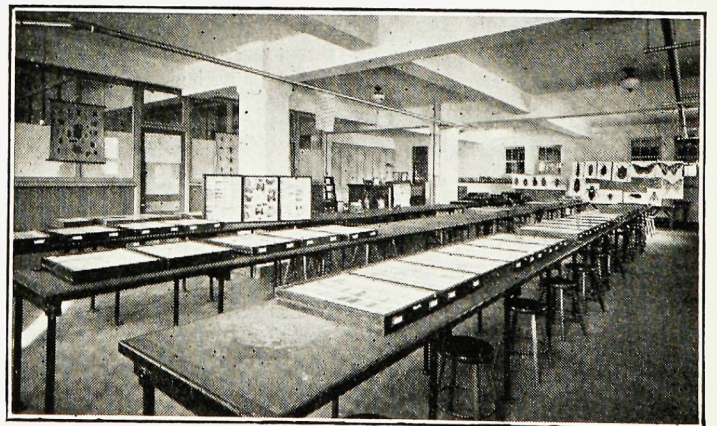
Quant à la collection de diptères, elle va sans doute suivre son aînée. Elle compte déjà 250 espèces classifiées; les plus rares et les plus précieuses font partie de la liste suivante:

1 *Systoechus solutus* Walk.; 2 *Proctocanthus brevipennis* Wied.; 3 *Promachus bastardii* Macq.; 4 *Platypalpus xantopodus* Mul.; 5 *Ramphomyia vittata* Lw.; 6 *Dolichopus splendidus* Lw.; 7 *Dolichopus retineus* V. D.; 8 *Gymnophora arcuata* Meig.; 9 *Trupanea dactoptera* Philipps.; 10 *Trupanea abstersa* Loew.; 11 *Prochyliza xanthostoma*

Walk.; 12 *Piophilus nigriceps* Meig.; 13 *Chloropisca marianopolitana* Ouel.; 14 *Crassiseta longula* Lw.; 15 *Oscinella anthracina* Meig.; 16 *Oscinella dissidens* Tuck.; 17 *Paramyia nitens* Lw.; 18 *Homoneura houghi* Coq.; 19 *Euaraba tergata* Coq. Parmi ces espèces il convient de remarquer surtout le nouveau diptère décrit par le Frère Ouellet sous le nom de *Chloropisca marianopolitana*, en souvenir de Montréal où il l'a découvert pour la première fois, en 1933. Cet insecte a été trouvé tout dernièrement par le R. P. Léopold, aux environs de La Trappe d'Oka. Jusqu'à date le *C. Marianopolitana* n'a été signalé dans le monde entier qu'en deux localités, à Montréal et à La Trappe. C'est vraiment merveilleux cette collection d'hexapodes. Le profane n'a pas idée du travail, de la patience de bénédictins, qu'il a fallu pour capturer, épingleur, identifier et étiqueter un nombre aussi prodigieux d'êtres si minuscules.

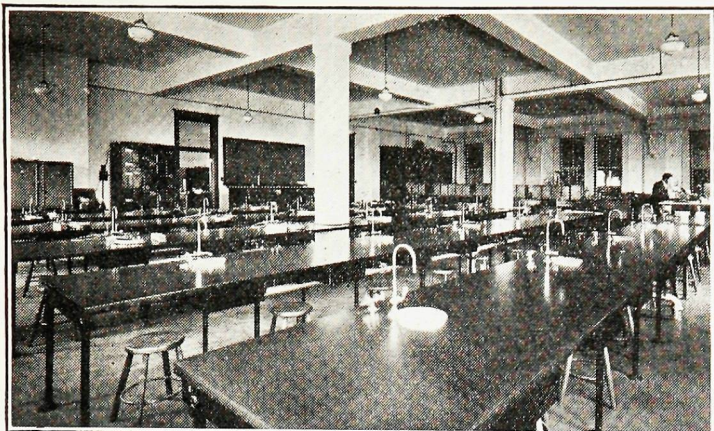
Continuons ou plutôt, si vous le voulez bien, passons au deuxième. Tenez, voici le laboratoire de botanique du R. P. Louis-Marie. En dépit du peu d'officialité de la chose, il s'y fait aussi de la recherche. Le travail porte notamment sur la flore locale. Voyez ces cases d'herbier faites sur le modèle de l'herbier Gray! elles sont à l'épreuve du feu, des insectes et de tous les ennemis des plantes; elles possèdent une capacité totale de 50,000 spécimens. Chaque année elles reçoivent de nouvelles entités florales prises sur les lieux, zone critique où confluent les deux grands cours d'eau de l'Est canadien, le St-Laurent et l'Ottawa. On y trouve en effet des représentants de la flore du Sud ayant leur limite nord à La Trappe. Ainsi, par exemple, cette orchidée, l'*Oplectrum hyemale*, abondante en Virginie, rare en Nouvelle-Angleterre, et ayant un avant-poste ici, station unique dans le Québec. On y rencontre aussi plusieurs représentants de la flore arctique ou subarctique; chose étonnante pour la latitude. Comme plantes venant du Nord, on trouve dans les tourbières, *Carex gynocrates* et *Salix candida*, sur les flancs rocheux de nos collines pré-laurentiennes, *Thelypteris fragrans*, *Asplenium trichomanes*, et à notre petite rivière aux Serpents, le R. P. Louis-Marie ne vient-il pas de découvrir le véritable *Ranunculus natans* de Sibérie et de l'ouest des Rocheuses, connu sûrement que de Terre-neuve, dans l'Est de l'Amérique.

Avant de quitter le laboratoire de botanique, je voudrais vous parler d'une initiative fort intéressante. Voyez-vous cette collection mobile? Elle représente une série complète des espèces et des variétés du Québec. Chaque feuillet de 28" x 36" expose sous vitre un groupe



Laboratoire d'entomologie

de plantes que l'on peut reproduire dans tous leurs détails, par la photo, de manière à constituer un album idéal. Enfin, voici une page de l'*I. A. O.*— Colection de 1,300 specimens d'herbier récoltés le long du fleuve Mackenzie et du littoral de l'Océan Arctique.— Révision de la Flore-Manuel de la province de Québec.— Exploration botanique



Laboratoire de bactériologie

sur les montagnes Shickshocks de la Gaspésie, ou plus exactement sur les montagnes de La Table (Tabletop Mountains), universellement connues par leurs nombreuses espèces endémiques; une attention toute particulière a été accordée aux genres suivants: *Lycopodium*, *Athyrium*, *Agrostis* et *Deschampsia*, *Carex*, *Streptopus*, *Ranunculus*, *Castilleja*, *Senecio* et *Taraxacum*".

Mais, on ne peut s'attarder davantage! L'autobus n'attendra pas. Et pourtant la bactériologie, la physique des sols, la chimie, ... Alors dites-moi l'essentiel! Ce qui m'intéresse aujourd'hui... pour oublier de l'Atlantide l'irréparable malheur, c'est la recherche, les travaux qui se font en marge de l'enseignement, des pratiques routinières, les jours de vacance, le soir... dans le silence. Mais tout cela me paraît bien mystérieux, ... en dehors des cadres du convenu. Soit, mais vous n'ignorez pas que la bactériologie et la chimie sont à la base de nos grands problèmes de technologie agricole et de médecine vétérinaire. Les questions que l'on adresse à ces laboratoires sont toujours nouvelles, pressantes, et la réponse nécessite presque invariablement des expériences délicates, nombreuses, de longue durée. A cause de la diversité des problèmes à résoudre la tâche a été divisée. D'ailleurs regardez le rapport des travaux de recherche effectués au cours de l'année dernière! Le temps presse, je ne mentionnerai que les principaux. Un travail de plusieurs mois sur la détermination et la classification de 208 races de streptocoques d'origine diverse; cette recherche due au Dr Rossell et à ses collaborateurs, M. Brochu, son assistant, et le Dr Huskley de l'université McGill, a apporté des résultats nouveaux pour la classification de Bergey.— Une nouvelle technique de diagnostic de la mammite; recherche faite en collaboration par le Dr Rosell et M. Brochu; il s'agit d'une méthode rapide et pratique basée sur l'emploi combiné de la réaction au bromo-thymol bleu et de la catalase.— Plusieurs travaux sur le diagnostic de l'avortement épizootique des bovidés, l'anatomie pathologique de la thypho-anémie infectieuse des équidés, sur le charbon bactérien, etc.; recherches effectuées par le Dr M. Panisset titulaire de bactériologie à l'École Vétérinaire. — Enfin, des contributions à la chimie biologique, entre autres, une technique nouvelle pour déterminer la chaleur de bromination, une étude comparative des fromages à base de *Penicillium glaucum*, une nouvelle méthode de dosage du gras dans le lait, la découverte d'un germicide, etc., ont été faites par le Dr Corminboeuf.



Page de Fougères de la flore vitrée au laboratoire de botanique

Il faudrait mentionner encore les nombreux travaux entrepris par l'Institut Rosell de Bactériologie, en vue de l'amélioration de nos produits laitiers par la méthode des cultures. Vous pourrez consulter à ce sujet le bulletin publié par *The Division of Dairy Research*, Ottawa, car tous ne sont pas signalés dans ce rapport, et ma mémoire fait défaut. Sur ce, je dois vous laisser; c'est l'heure de l'autobus. Au revoir monsieur Lassalle, et merci. C'est plutôt moi qui devrais vous remercier, car en vous signalant ce que j'avais observé au cours de mes études à l'Institut, je me suis rendu compte, une fois de plus, que l'enseignement supérieur des sciences appliquées requiert la recherche expérimentale.

Le duc de Broglie à l'Académie

Le 31 janvier, le duc de Broglie était reçu, en séance solennelle, à l'Académie française. C'est M. Paléologue qui lut le magnifique discours préparé par M. Louis Barthou, assassiné, comme l'on sait, à Marseille en octobre dernier. Nous en extrayons ce passage qui traite d'une philosophie de la physique et des oracles de la science.

LES résultats, que vous avez obtenus au cours de ces trente années laborieuses, vous ont-elles révélés une philosophie de la physique, comme les mathématiques à Henri Poincaré et la chimie à Marcelin Berthelot? Vos œuvres, qui sont toutes d'un caractère expérimental, n'en portent aucune trace. Je me suis appliqué à rechercher cette philosophie, dans l'espoir de me rencontrer avec vous sur un terrain qui me serait moins inaccessible que celui de la physique pure. Si vous n'aviez prononcé à Nancy, en juillet 1931, un discours au nom de l'"Association française pour l'avancement des sciences", J'en serais réduit à des hypothèses. Vous y traitez un des plus graves problèmes qui se soient jamais posés devant l'esprit humain, — la question de savoir s'il faut changer la signification traditionnellement attachée à l'idée de loi naturelle et, par suite, toutes les catégories de notre entendement. Depuis le fameux théorème d'Heisenberg sur "le Principe d'incertitude", ce problème redoutable ne peut plus être éludé. Vous comprendrez même que j'éprouve quelque orgueil à rappeler, sous cette coupole, que, dès 1864, notre illustre Taine, s'inspirant de Stuart Mill, osait écrire: "Pratiquement, nous pouvons nous fier aux lois naturelles. Mais il n'est pas certain que tous les événements arrivent selon des lois".

Vous ne rejetez pas le déterminisme "hors de la citadelle des lois scientifiques"; mais vous demandez si, dorénavant, "le problème du continu et du discontinu" ne doit pas être examiné sous un aspect nouveau. Ce sont vos découvertes sur les corpuscules et sur les ondes qui ont le plus contribué à susciter en vous ces inquiétudes. Il vous est apparu que les prédictions scientifiques peuvent n'avoir plus la même valeur. S'il est exact que "la liaison de l'antécédent au conséquent n'est plus rigoureusement assurée", ou plutôt si nous devons renoncer à jamais à constater cette rigoureuse liaison, le déterminisme absolu, qui était le dogme et l'axiome des théories anciennes, devient conjectural.

Ainsi, les lois physiques ne seraient plus infaillibles; elles n'exprimeraient plus que des probabilités, se rapportant à des valeurs moyennes. Ainsi, la Nature, la sublime Nature, aurait pris malicieusement ses dispositions pour épuiser nos efforts, dérouter nos recherches et s'amuser, quand il lui plaît, de nos curiosités sacrilèges.

Ainsi, les lois physiques ne seraient plus infaillibles; elles n'exprimeraient plus que des probabilités, se rapportant à des valeurs moyennes. Ainsi, la Nature, la sublime Nature, aurait pris malicieusement ses dispositions pour épuiser nos efforts, dérouter nos recherches et s'amuser, quand il lui plaît, de nos curiosités sacrilèges.

LA COLLATION DES GRADES

La traditionnelle cérémonie de la collation solennelle des grades, abandonnée par l'Université de Montréal, depuis quatre ans, a été heureusement reprise le 29 mai. Sous un ciel on ne peut plus clément, quelques douzaines de professeurs en toge, les directeurs de l'Université et leurs invités, parmi lesquels nous avons été heureux de voir l'honorable M. David, et plusieurs centaines d'étudiants des deux sexes, ont défilé de l'immeuble central jusqu'au théâtre Saint-Denis, gracieusement mis à la disposition de l'Université par la France-Film. Au passage, un opérateur de cinéma filma consciencieusement le cortège et, quelques heures plus tard, les habitués du théâtre Saint-Denis pouvaient voir passer sur l'écran tous ceux qui avaient pris part à la manifestation de l'avant-midi.

Une collation des grades ressemble à une distribution des prix, avec, toutefois, un cachet plus solennel. La cérémonie fut longue, mais ne manqua ni de pittoresque ni d'allure. Etudiants et invités tinrent bon jusqu'à la fin. Ils écoutèrent patiemment l'énumération des diplômés et les discours prononcés à l'occasion de la remise d'une dizaine de doctorats honorifiques. Le recteur, très digne, mais souriant, présenta, en quelques phrases bien tournées, chacun des docteurs. Quatre de ces derniers prirent ensuite la parole: MM. Lapointe, Duff, Bovey et Gaudreau. Les journaux ont reproduit ces discours. Nous nous contenterons de citer ici un passage de la substantielle allocution de M. Lapointe. "S'il est d'une importance capitale, a dit l'ancien ministre de la Justice — qui pourrait bien le redevenir avant longtemps — qu'une élite existe et remplisse la fonction, si les problèmes de la vie privée et de la vie publique ne peuvent pas être résolus sans elle, la tâche la plus urgente, la tâche capitale est de préparer une élite qui doit mériter son nom par ses services de direction, ses initiatives et sa puissance d'action!..."

"Erudition et service, voilà l'idéal que je propose aux gradués de nos universités. C'est dans la mêlée, au milieu de la foule, que l'universitaire doit agir. L'isolement ne peut lui suffire, comme dans les temps anciens. Le vrai universitaire ne doit pas être un homme abstrait, privé de tout lien avec ses prédécesseurs, ses contemporains et ses descendants; c'est "l'homme social", membre d'une profession, d'une nation, de la famille humaine. L'Université n'est pas seulement un atelier de science; elle est une école de patriotisme."

Voici maintenant la liste des diplômés:

Faculté de Théologie

THEOLOGIE

LICENCE

Licencié avec très grande distinction

Père Hector Léger, C. S. C.

Licenciés avec grande distinction

Eucher Théoret, Hermann Delaney, Jean Charles Leclaire.

Licenciés avec distinction

Lionel Boulay, Père Charles-Henri Grégoire, C. S. C.

Licencié

Gustave Dumontet.

BACHELIERS

Bachelier avec grande distinction

Gaston Lajeunesse.

Bacheliers avec distinction

Adolphe Golubiewski, William Powers, Jeremiah Sullivan, Joseph Houlihan.

DROIT CANON

BACHELIER

Bachelier avec distinction

Ernest Guevremont.

Faculté de Droit

DOCTORAT

Doctorat à titre régulier

Alphonse Senay.

LICENCIES

Licencié avec grande distinction

Paul Gérin.

Licenciés avec distinction

Lazarus Bavitch, Seymour Fenster, Maurice Paquin, Samuel Senzilet, André Vigeant.

Licenciés

Bernard Bazar, Philippe Ferland, Marc Leroux.

BACHELIERS

Gaston Beudet, L.-René Beaudoin, Hector Benoit, Edward S. Berger, Albert Bohemier, John W. N. Cerini, Hénault Champagne, Gérard Cournoyer, Gérard Delage, Claude Demers, Jean Goyette, Jean Hétu, Roland Langlois, Paul Larose, Bernard Lebel, Nathaniel Lewis Levy, Roger Mathieu, Isidore Prazoff, Armand Proulx, Roméo Santoire, A. de Gaspé Taché, Jacques Thériault, Charles-

Hector Trottier, Jacques Vadeboncœur.

Faculté de Médecine

DOCTEURS

Docteur avec la plus grande distinction

Roland Dussault,

Docteurs avec grande distinction

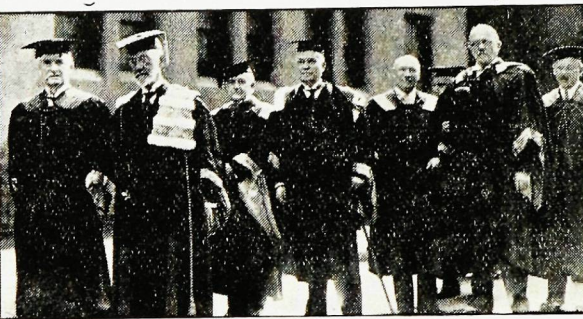
Eugène Barbeau, Najeeb Bouziane, Albert Coupal, Yvon Corribeau.

Docteurs avec distinction

Albert Coutu, Michel Gauthier.

Docteurs

Marc Bergeron, Joseph-Sarto Blanchard, Avellin Dalcourt, Hertel Lefebure de Bellefeuille, Albert Dérome, Jean B. Desrochers, Jean B. Desrochers, Fernand Ethier, Maurice Foisy, Eugène Guenette, Paul Guenette, Gaétan Jarry, Ulysse Laferrière, Réal Lanthier, Valmore Latraverse, Paul-Emile Laurin, Léonard Legault, Léon Longtin, Louis-Philippe Millet, Germain Paiement, Viateur Paradis, Lionel Patoine, Pierre-Paul Pion, Jean Ricard, Wilfrid Séguin, Raymond Simard, Laurent Trudeau, Antoine Valois, Lucien Viens.



Les nouveaux docteurs honoris causa accompagnent le juge P. Demers, doyen de la Faculté de droit: sir Lyman P. Duff, le juge Greenshields, le docteur Stanislas Goudreau, les honorables Alfred Duranleau et Ernest Lapointe, Me Ernest Guimont.



C'est la Chirurgie Dentaire!

(Photo La Patrie)

Licence ès sciences [naturelles avec très grande distinction]

J.-Emile Jacques.

Licence ès sciences naturelles avec grande distinction

Mlle Germaine Bernier.

Licence ès sciences physiques avec distinction

Pierre Demers.

Faculté de Philosophie

DOCTORAT A TITRE REGULIER

Docteur avec distinction

Madame Katharine M. Banham Bridges.

LICENCIES

Licenciés avec distinction

R. P. H. P. Bergeron, C. S.-C., R. P. S. H. Hotte, C. S.-C.

Faculté des Lettres

MAITRISES

Maitrises ès lettres (Littérature anglaise)

Frère Alphonse, des Ecoles chrétiennes, Charles-Francis Foy, Frère Robert, des Ecoles chrétiennes.

LICENSES

Licence lettres — grammaire

Albert Leguerrier.

Licence Histoire — géographie

Paule Dubuc.

Faculté des Sciences

MAITRISES

Joachim Delorme, Victorien Fredette, Frère Hormisdas, I. C. Paul-Emile Riopel, Henri Trochu.

LICENCES

Licence ès sciences

Paul Charbonneau.

Licences ès sciences chimiques avec grande distinction

Louis-Philippe Bouthillier, Lucien Piché.

Licence ès sciences chimiques avec distinction

Jacques Gérard Léveillé.

Licence ès sciences chimiques

Jacques Cartier, Henri Fougère, Guy Messier.

Licence ès sciences mathématiques avec grande distinction

Abel Gauthier.

Licence ès sciences mathématiques avec distinction

Conrad MacDuff, p. S. S.

Faculté de Chirurgie Dentaire

DOCTEURS

Docteurs avec distinction

Roméo Poupard, Georges-Henri Pagé, Laurent Bouthillier, Fernand Lamothe, Bernard Gauthier, Henri Lemieux, Georges Roy.

Docteurs

Florent Bacon, Paul-Ernest Meloche, Gilles Ricard, Jean Marion, Louis-J. Lévesque, Emile Joubert.

Bacheliers

Louis-Philippe Cloutier, Jacques Demers, Victorien Dubé, Roland Giguère, Maurice Lamarche, Léo Paul Ramsay, Jean Smith.

Ecole de Pharmacie

BACHELIERS

Bacheliers avec distinction

Marcel Trépanier, Jean-Marie Thuot, Bernard Freedman.

Bacheliers

Maurice Demeule, André Gaulin, Malo-R. Marcovitch, Roger Bélanger, René Beaupré, Paul Lanouette, John Podlog, Robert Besner, René Marion, Léopold Morrissette.

Ecole des Sciences Sociales

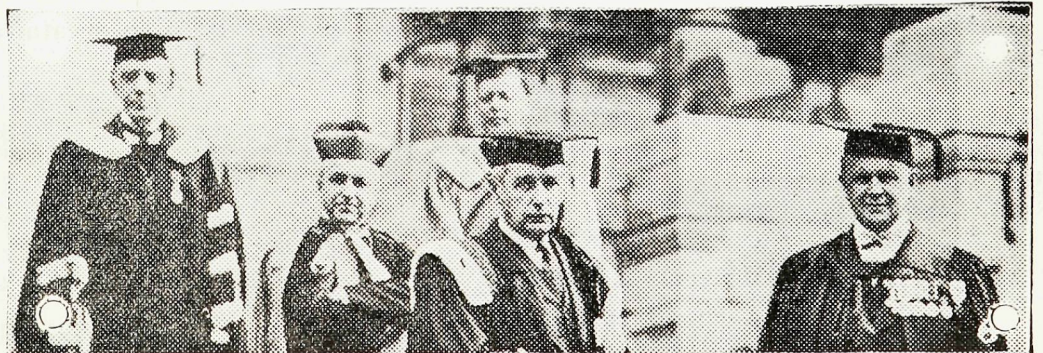
SCIENCES SOCIALES

Docteurs à titre régulier

R. P. Gustave Sauvé, O. M. I., Paul Boucher.

Licenciés

R. P. Robert Bernier, S. J., R. P. Jacques Cousineau, S. J., Michel Lagacé, Isabelle Pepin, Alide Paradis, Dominique Beaudin, Suzanne Hurtubise, Fernand Cantin, Eugène Côté, David Ratté, Gérard Rajotte, Léo Déguise, Reine-Aimée Ste-Marie, Conrad Lefebvre, Gaston Moquin, Adrien Dahmé, Paul Dubreuil, Gérard Laroche,



(Photo La Patrie)

En route pour le théâtre: M. Victor Doré, S. Exc. Mgr Forget, M. Edouard Montpetit, le colonel W. Bovey. En arrière, le recteur Maurault.

Eloi Gendron, Gérard Gauthier, Roméo Gagnon, Antonio Ayotte, Albert Ste-Marie, Aimé Keysner, Elphège Lacasse, Pierre Leclair, Marcel Longtin, Achille Soucy, Hertel Allard.

Bacheliers

Léo Leblanc, Hector Cormier, Antoinette Trudeau.

SECTION JOURNALISME

Diplômés

Roméo Mondello, Jean-Jules Gervais, Marcel Laliberté, Gérard Gosselin, Gaston Moquin, Jacqueline Loranger, Rosario Bélanger.

Ecole Polytechnique

POLYTECHNIQUE

Bacheliers des sciences appliquées

Lucien Allaire, Maurice Beaudoin, Jean Delage, Marc Dugal, Camille-René Godin, Armand E. Grégoire, René Antonio Robert, Roland Saint-Pierre, Yvon-Roma Tassé.

INGENIEURS

Ingénieurs civils avec grande distinction

René-Antonio Robert, Yvon-Roma Tassé.

Ingénieurs civils avec distinction

René Carle, Henri Borduas, Georges Demers, René Dupuy, John-James Rowan.

Ingénieurs civils

Gabriel Dorais, Armand E. Grégoire, Camille-René Godin, Roland Saint-Pierre, Gustave Maher, Paul-Emile Gagnier, Cuthbert Poirier, Maurice Beaudoin, Emile Dumontier, Anastase Pigeon, Eddy Monette, Jean Delage, Gilbert Manseau, Guy Bélanger, Gérard Paiement, Marc Dugal, Joseph Cartier, Louis-Philippe Pettigrew, Lucien Allaire, Rolland Brodeur.

Ingénieur chimiste avec grande distinction

Gérard Lefebvre.

Institut Agricole d'Oka*Licenciés*

R. F. Rosario Thibodeau, C. S.-V., Lucien Boulet, Bernard Tétreault, Joseph Vandal, Roger Baril, R. F. Réal Desrosiers, C. S.-V., Emile Simard, Jean Bernier.

Bacheliers

Paul-Emile Bastien, Emile Ouellette, Louis Dereix, Cuthbert Brousseau, Laurent Baril, R. F. Fabius, C. S.-C., R. F. Vitalien, C. S.-C., Armand Thériault, Stéphen Vincent, Clément Veillette, Jean-Paul Saulnier, André Gagnon, Florent Coiteux, Yvan Ménard, John Clifford McGee, Henri Marsot, Emilien Houle, Maurice Beaudry, Roger Molleur, Clément Lemire, René Charron, Evariste Robert, Romulus Beaulac, Jean Godbout

Ecole de Médecine Vétérinaire

DOCTEURS

Docteur avec très grande distinction

Henri Trudel.

Docteurs avec distinction

Roméo Otis, Georges Poirier, Roland Nadeau, Alexandre Ricard, Gérald Robert, Anselme Roy.

Docteurs

Alcide Raiche, Jean Dereix.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Doctorat à titre régulier

Edouard Laberge.

LICENCIES

Licenciés en sciences commerciales avec grande distinction

Rodolphe Maheu, Georges Turcotte, Léonidas Joubert.

Licencié en sciences commerciales avec distinction

Louis Gagnon.

Licenciés en sciences commerciales

Roger Tartre, Maurice Messier, Paul-E. Laflamme, Yvon Sirois, Maurice Bilodeau, Jean-Paul Larue, Henri-L. Bélanger, Grégoire Lincourt, Pierre Dagenais, Jacques-M. Décary, J.-Emile Desorcy, Gérard Mailhot, Julien Thuot, André Gagnon, René Morin.

Bacheliers en sciences commerciales

A.-Philippe Jolin, J.-Emile Goulet, Edouard Bosse.

Faculté des Arts

BACCALAUREAT CLASSIQUE

En juin 1934, l'Université a décerné 372 baccalauréats ès arts.

Ecole d'Hygiène Sociale

DIPLOMEES

Diplômées avec grande distinction

Marcelle Pepin, Aldéa Campeau, Jeannette Loranger, Marguerite Boivin, Yvonne Saint-Pierre, Angéline Caron.

Diplômées avec distinction

Berthe Poirier, Louise Bouchard, Hélène Decosse, Rose de Lima Fillion, Hélène Bernard.

Diplômée

Alice Cyr.

Conservatoire National de Musique

DOCTORAT A TITRE REGULIER

Docteur avec la plus grande distinction

J.-J. Gagnier.

LICENCIES

Licenciés avec distinction

R. F. Placide, C. S.-C., R. F. Alcide, C. S.-C., R. F. Séverin, C. S. C.

BACHELIERS

Bacheliers avec la plus grande distinction

Ferrier Chartier, Eugène Caron.

Réforme de l'enseignement du Droit Par Roger Brossard

LES affaissements économiques, source d'agitations et de fièvres sociales, sont propices aux législations dites remédiatrices et aux réorganisations devenues depuis longtemps nécessaires. Lorsque la tempête a arraché le toit de sa maison, le propriétaire en faisant construire un neuf, en profite souvent pour faire à toute la maison des réparations et des améliorations qu'il retardait depuis déjà trop longtemps. Il en a été un peu ainsi de l'édifice de notre enseignement. Tandis que se fondaient des Ecoles techniques et des Beaux-Arts, des Ecoles de sciences sociales et politiques, des laboratoires de biologie et de chimie, des Ecoles de sciences naturelles, notre enseignement primaire, secondaire et universitaire subissait des réformes qui eussent pu, malheureusement, être beaucoup plus étendues.

Etait-ce timidité de la part des avocats à toucher à quelque chose qui les concernait personnellement, — ils se défendent généralement mal eux-mêmes, — était-ce tout simplement apathie de leur part qui les empêchait de demander des réformes de l'enseignement du droit ? Les deux peut-être. Quelle qu'en ait été la raison, depuis longtemps un grand nombre de membres de l'Ordre souhaitaient en vain des changements aux formules qu'ils jugeaient désuètes. Les motifs variaient évidemment suivant l'âge et la situation des membres et suivant qu'ils étaient près ou éloignés de la Faculté. Un grand nombre, surtout parmi les plus jeunes, souhaitaient voir se restreindre les cadres de la profession. Peut-on les en blâmer ? Quand on constate que le nombre des inscrits au tableau de l'Ordre est passé de 898 qu'il était en 1906 à 1475 en 1935, soit une augmentation de près de 70 p. c., et que, durant les cinq dernières années seulement, soit depuis janvier 1930, 423 nouveaux avocats ont été admis au Barreau, (au moins cinquante autres le seront en juillet prochain), on ne saurait trop blâmer l'attitude de ceux qui voudraient restreindre les cadres.

C'est cependant le désir d'élever le niveau intellectuel et moral de la profession et d'améliorer dès lors les conditions de la pratique qui portait tout le monde à demander un changement.

En octobre 1934, se rendant à ce désir manifesté depuis quelques années, le Conseil Général du Barreau confiait à une commission le soin d'étudier à fond le système actuel d'admission à l'étude du droit et à l'exercice de la profession. La commission composée de Me Auguste Désilets, alors bâtonnier général de la Province, de Me Charles Auguste Chauveau, Me Jacques Cartier, Me G. A. Fauteux, Me J. A. Mann, Me Arthur Jodoin, secrétaire-général du Barreau de la Province, avait pour secrétaire le très actif et dévoué bibliothécaire du Barreau de Montréal, Me Maréchal Nantel.

En mars 1935, se basant sur une étude approfondie qu'avait faite du sujet Me Nantel et dont les conclusions servirent en fait au rapport préliminaire et au rapport définitif de la Commission, cette dernière soumettait au Conseil Général les conclusions de son enquête. Elle suggérait plus spécialement l'uniformisation du programme des études préliminaires au cours de droit et proposait de rendre ce programme plus conforme à l'esprit et à la lettre de la loi et des règlements du Barreau. Elle considérait comme inefficace et désuet le système actuel de cléricature. Elle proposait de substituer à cette cléricature un stage accompli postérieurement au cours universitaire et à l'examen d'admission au Barreau. Enfin, elle déclarait qu'il faudrait établir un programme plus précis de la somme des connaissances requises, en chaque matière, des candidats aux examens d'admission à la pratique du droit.

Ce rapport préliminaire fut approuvé; mais le Conseil Général demanda à la Commission de concentrer son étude sur deux points principaux, soit:

- a) l'uniformisation des éléments de la formation préliminaire à l'étude du droit, et
- b) l'établissement d'un stage postérieur au cours de droit, pour remplacer le régime de la cléricature.

Ouvrons ici une parenthèse pour le bénéfice de ceux qui ne sont pas censés connaître la Loi organique du Barreau. Contrairement à

une opinion assez répandue, bien que l'enseignement du droit soit confié aux universités, c'est le Conseil général du Barreau de la Province qui détermine le programme des études que doit suivre le candidat à l'exercice de la profession, de même que celles que doit suivre le candidat à l'admission à l'étude du droit. Bien qu'en fait une certaine latitude ait été laissée aux Facultés de droit, ces dernières ont du tenir compte, dans la préparation de leurs élèves, du programme imposé par les règlements du Barreau. Si leur enseignement s'éloignait trop de ce programme, le Conseil Général pourrait en principe refuser d'admettre leurs élèves à l'examen.

Le rapport final de la Commission fut soumis en avril 1935. "Le ministère juridique, y est-il dit, est un service social. Une saine distribution de la justice est nécessaire à la paix publique et elle est en même temps le meilleur élément de stabilité des droits individuels. L'avocat est l'intermédiaire naturel entre le tribunal, dispensateur de justice, et l'invidu lésé dans sa personne ou dans ses biens. C'est sur lui que repose la fortune, la liberté et parfois la vie de ses clients. Depuis quelques années les autres carrières civiles jugent nécessaire d'améliorer les qualifications requises de ceux qui s'y destinent. A plus forte raison le Barreau doit-il exiger de ses membres les qualités que leur impose le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la société".

C'est donc aux fins de mieux préparer le futur avocat à remplir les devoirs de son état que la Commission fit les deux recommandations suivantes:

a) Que l'étude de la philosophie serve de base à la formation juridique;

b) Que le régime actuel de la cléricature qui est devenu une farce (la Commission s'est servi de termes plus polis) soit remplacé par un stage d'un an postérieur au cours de droit.

La loi exige déjà l'étude de la philosophie comme base de la formation juridique. Par suite cependant d'une anomalie assez singulière, il se trouve que, dans le passé, un grand nombre d'avocats ont été admis à la pratique sans avoir fait d'études philosophiques. Ce fut notamment le cas de la plupart des *Bachelors of Arts* des universités anglaises, pour qui l'étude de la philosophie est facultative pour l'obtention de leur diplôme. La mise en pratique effective de ce premier principe donnera, dès lors, peut-être lieu à des heurts, mais afin d'obvier aux difficultés, la Commission a ajouté, dans le texte des amendements proposés, une réserve destinée à tenir compte des conditions spéciales qui peuvent se présenter dans les Universités de la Province. D'ailleurs la nécessité de la philosophie dans la formation juridique est admise sans conteste par les sommités de la Magistrature et du Barreau tant du Québec que des autres provinces.

L'établissement d'un stage postérieur au cours de droit apportera toutefois un changement radical dans la préparation du futur avocat. A notre avis, il constituera l'amélioration la plus sensible qu'on ait pu apporter à sa formation. C'est le secret de polichinelle qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas un tiers des étudiants en droit qui fassent sérieusement leur cléricature. Nous extrayons à ce sujet du mémoire préparé par M. Nantel le passage suivant:

"Le système de cléricature tel que nous l'avons est désuet et inefficace; il ne répond plus aux exigences modernes. Il a rendu de réels services au temps où l'écriture à la main était encore en usage dans les bureaux, alors que les étudiants faisaient œuvre vraiment utile en se livrant aux recherches juridiques et en transcrivant notes et procédures pour leurs patrons. Les clercs de cette époque acquéraient des connaissances réelles dans les études d'avocat. Mais, depuis vingt au moins, à de rares exceptions près, ils ne sont plus que des messagers que l'on tolère plutôt qu'on ne recherche. En fait les quelques heures qu'ils peuvent consacrer aux patrons, en dehors des cours universitaires, rendent leurs services illusoire. Et bien peu d'avocats, aujourd'hui, ont le loisir de diriger le travail de leurs clercs qui n'appa-

(Suite à la page 20)

Un directeur

Dix minutes avec M. Alfred-J. Laurence Par Armand Frappier

Il existe, dans la partie sud-ouest de la vieille bâtisse présentement occupée par l'Université de Montréal, un escalier tortueux, étroit, encaissé entre quatre murs poussiéreux et dont les marches de bois, creusées par de multiples générations de carabins et d'étudiants en pharmacie, craquent et gémissent sous le pas. S'il était extérieur, cet escalier rentrerait tout de suite dans la catégorie de nos "belles escaliers". Ses nombreux paliers s'étagent jusqu'aux départements de pharmacie et d'anatomie qu'il dessert à l'exclusion de tout autre accès pratique.

Si, par mégarde, le visiteur, en quête du local de l'Ecole de pharmacie, omet de lire les quelques affiches, ("défenses" et indications plaquées sur le mur) il passe outre le second palier sans remarquer que, par telle porte basse qui s'y présente, il peut pénétrer dans une espèce d'anti-chambre d'où il a accès à la fois au bureau du directeur de l'Ecole, à la salle du conseil et au bureau de la secrétaire, le tout compris dans une même pièce.

C'est là que je rencontre souvent M. Laurence, le directeur et secrétaire de l'Ecole. Comme d'autres directeurs, doyens, professeurs que je connais, il ne voit pas venir les jeunes d'un mauvais œil.

Directeur d'école, M. Laurence l'est avec toute la compétence et la largeur d'esprit que comporte ce rôle délicat. Pionnier, il le fut avec tout le talent d'un organisateur émérite, l'enthousiasme et l'initiative indispensables à l'accomplissement d'une tâche de réalisateur; pionnier, il l'est encore puisqu'il ne cesse de contribuer au développement d'une Ecole qu'il a fondée, avec l'appui de quelques confrères, d'une Ecole dont il a guidé les premiers pas et qui, passé l'âge de l'adolescence, se sent encore bien de suivre les directives de son parrain.

"Regardez sur le mur, me disait-il un jour, cette photographie. Ce sont les fondateurs de l'Ecole de pharmacie. Vers 1905, les professeurs de l'Art dentaire, venaient de fonder leur institution. A la suite de la séance inaugurale, à laquelle j'assistais avec le regretté M. Lecours, le recteur, M. le chanoine Dauth, nous avait invités chaleureusement à mettre sur pied une Ecole de pharmacie que l'on affilierait à l'Université Laval de Montréal.

"Il existait bien une école indépendante, le "Montreal College of Pharmacy", où coudoyaient étudiants de langue française et de langue anglaise. J'en étais moi-même le vice-président. Pour des raisons qu'il serait long d'exposer — entr'autres le fait que la majorité des étudiants étaient de langue française — nous n'avons pas tardé à accepter la proposition du recteur. Pensez donc! nous allions jouir du prestige de l'Université Laval de Montréal, au sein de laquelle, nous-mêmes, pharmaciens canadiens-français, nous conduirions notre barque, nantis d'un charte provinciale consacrant l'individualité de notre Ecole. Et tout fut accompli selon nos désirs. M. Contant devint président, moi-même directeur de l'Ecole et secrétaire du conseil et depuis ce temps déjà lointain, l'Ecole n'a cessé de progresser".

— "M. Laurence, ai-je ajouté, les médecins de laboratoire s'intéressent beaucoup à votre institution qui leur sert, en quelque sorte, de réservoir d'assistants soit pour l'hôpital, soit pour les Facultés de médecine ou des sciences. Je ne désire pour preuve des constants progrès de votre école que l'agrandissement graduel et nécessaire de ses locaux et l'augmentation du nombre d'heures de cours. D'une simple

chambre (aujourd'hui le laboratoire de chimie) vous êtes passé à un grand département, l'un des mieux entretenus de toute l'Université. De 225 heures de cours en 1906, vous en imposez 1180 à l'étudiant d'aujourd'hui qui, évidemment, reçoit une meilleure formation préliminaire que dans ces temps de début".

M. Laurence sourit. Il sourit toujours! Ma foi, il n'est tout de même plus jeune, malgré son port redressé et sa démarche rapide. Sa barbiche grisonne. Quelques mèches de cheveux presque blancs, posés en travers d'une calotte chauve, attestent un certain âge. Mais son regard conserve sa vivacité, ses yeux luisent quand il s'enthousiasme... il s'enthousiasme encore! Petit de taille, son œuvre ne l'a pas voulté. Le travail et les soucis n'ont pas creusé trop de rides sur cette

figure joviale et accueillante. Croiriez-vous qu'en outre de ses occupations administratives, il cumule les fonctions de professeur de pharmacie pratique, de pharmacie galénique et de titrimétrie?

"Mon cher Frappier, m'a-t-il répété l'autre jour, j'ai encore beaucoup d'ambition pour notre Ecole, pour nos étudiants. J'ai songé aux difficultés que rencontrent nos diplômés dans la pratique honnête et digne de leur profession. On s'inquiète à juste titre de la tournure commercialisée que l'on tend à imprimer à la pharmacie. Il peut se décourager en face de concurrences, souvent déloyales, de la part de gens en dehors de la profession. C'est réellement un mal social. Si les sorciers, les fabricants de philtres et les inconscients manipulateurs de poisons ont disparu devant le pharmacien, l'encombrement est survenu... Oui, l'encombrement, la plaie de toutes les professions. J'ai pensé à un remède pour nos pharmaciens, pour nos élèves. Ils auraient tort de n'entrevoir l'avenir qu'à travers les montres et les étagères d'une pharmacie. Par définition, le pharmacien est un homme de laboratoire. Il a étudié la chimie, la botanique etc. Il s'oriente naturellement vers l'expérimentation. Il possède le soucis de la précision. En France et ailleurs, c'est lui que l'on voit dans les laboratoires

d'hôpitaux, d'hygiène, et d'industries biologiques, à côté des grands maîtres de la médecine, maître lui-même très souvent. J'ai pensé qu'ici, dans le Québec, de telles carrières souriraient à nos jeunes disciples du mortier.

"C'est à cette fin, qu'il y a trois ans, nous avons inauguré le cours de chimie biologique donné par un de nos anciens élèves, également ancien élève et professeur actuel à la Faculté des sciences, et qui est spécialement qualifié pour le faire, le Dr. Labarre. C'est à cette fin encore, que récemment nous nous adressons à la Faculté de médecine pour qu'elle acceptât nos élèves à un cours spécial de bactériologie théorique et pratique qui fera d'eux des assistants précieux pour les laboratoires d'hôpitaux, les laboratoires d'hygiène et d'industries biologiques. Je suis heureux qu'on vous ait confié la direction de ce cours et que votre assistant, M. V. Fredette, pharmacien, en soit devenu le chef des travaux pratiques.

"Nos élèves suivront le cours durant tout un semestre. Ceux d'entre eux qui désireront compléter leurs études par un autre semestre de cours, obtiendront un certificat d'études supérieures de bactériologie générale délivré par la Faculté de médecine, et reconnu par la Faculté des Sciences qui pourra l'offrir à ses propres étudiants".

Et les yeux de monsieur Laurence luisent encore d'enthousiasme!

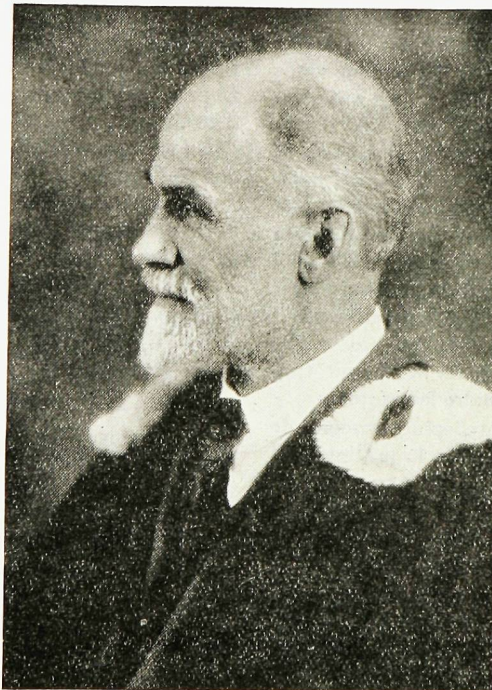


Photo Albert Dumas

M. Alfred J. LAURENCE

Directeur de l'Ecole de Pharmacie

Maison fondée en
1901

ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de
Spécialités
Pharmaceutiques

Représentants au Canada des
principales Maisons de France

SIÈGE SOCIAL:
350, RUE LE MOYNE
à Montréal

URASAL

SEL EFFERVESCENT DE SAVEUR
AGREABLE

EFFICACE CONTRE le RHUMATISME
et les AFFECTIONS RENALES

EXCELLENT POUR PRENDRE à JEUN

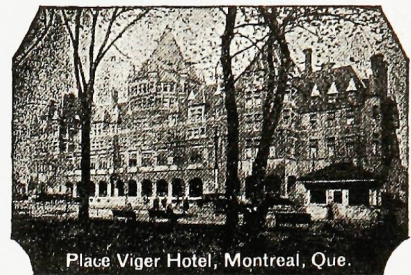
HAUTEMENT RECOMMANDE
par la
PROFESSION MEDICALE

Fabriqué par

FRANK W. HORNER Limitée

MONTREAL

*Réputé pour son
hospitalité et sa cuisine*



Place Viger Hotel, Montreal, Que.

**Organisation de banquets
et dîners particuliers**

Si vous aimez la bonne cuisine canadienne, logez

**à l'HOTEL PLACE VIGER
MONTREAL**

Service supérieur à bon marché

Pour renseignements, s'adresser au gérant

UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

Comment choisir des

PRODUITS ELECTRIQUES



- Quand vous achetez des appareils ou produits électriques quelconques pour la maison, ne manquez jamais d'exiger la marque "G-E" si vous voulez avoir la certitude d'obtenir le maximum de qualité et valeur. Cette marque réputée sert à l'identification de la série complète des appareils General Electric fabriqués au Canada et capables de vous assurer de longs et fidèles services. Des milliers d'usagers satisfaits peuvent témoigner de la haute valeur des produits "G-E". Voyez les dépositaires de General Electric pour tous appareils et produits électriques.

**CANADIAN
GENERAL ELECTRIC**
C O M P A N Y L I M I T E D

DEPARTEMENT
du
SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC

HON. ATHANASE DAVID
Secrétaire Provincial

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ECOLES TECHNIQUES

MONTREAL, QUEBEC, HULL

- COURS TECHNIQUE: Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Trois années d'études).
- COURS DES METIERS: Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études).
- COURS D'APPRENTISSAGE: Cours de temps partiel organisés en collaboration avec l'industrie. (Cours d'imprimerie à l'Ecole Technique de Montréal).
- COURS SPECIAUX: Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres).
- COURS DU SOIR: Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.

AUGUSTIN FRIGON
Directeur général
de l'Enseignement Technique
1430, rue Saint-Denis
Montréal

Tél. MA. 8338

MILLET, ROUX & LAFON Ltée

Produits scientifiques sélectionnés
— et —
INSTRUMENTS
pour la médecine et la chirurgie

Agents:
Parfumerie L. T. Piver
Les Parfums de Molyneux

1215, rue St-Denis
Montréal

Examen de la vue
Lunettes et Lorgnons

Téléphone HA. 5544

PHANEUF & MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,
(Tout près de la rue Ontario)

Montréal

AMherst 4312

J.-H. Lionel-Hébert

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTERIE DE CHOIX

1674 Mont-Royal Est

MONTREAL

*La Nouvelle Machine
à écrire L. C. SMITH
est Silencieuse et la Qualité n'en
souffre pas.*

Nul besoin d'interrompre
le travail avec une nouvelle

Machine à écrire
SILENCIEUSE **L. C. SMITH**

Depuis 30 ans les ingénieurs de la L. C. SMITH ont adopté le principe du panier de barres à caractères commandé par la touche majuscule. Plus de chariot lourd et trépidant à actionner par la touche majuscule.

Silencieusement, sur mouvement à billes, avec une pression légèrement plus accentuée que pour actionner une seule barre à caractères, c'est le panier à caractères qui se déplace, au lieu du chariot, pour l'impression des majuscules.

Seuls Agents

Wm. M. HALL & COMPANY

Téléphone MARquette 1295-1296

302 ouest, rue Notre-Dame Montréal, Qué.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES

LE PLATEAU, SAINT-HENRI, SAINT-STANISLAS,
SAINT-VIATEUR

(Pour les jeunes gens de langue française)

●
D'ARCY McGEE

(Pour les jeunes garçons et les jeunes filles de langue anglaise)

*Des classes de neuvième, de dixième et de onzième année sont aussi
en opération à l'école Chomedey-de-Maisonneuve*

FONDEE EN 1873

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS :: :: INDUSTRIE
TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

Principaux Cours:

Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Mécanique

Machines
Thermiques
Constructions
Civiles
Génie
Sanitaire
Physique
Descriptive

Hydraulique
Géologie
Géodésie
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie
Industrielle

Laboratoires de Recherches et d'Essais

Prospectus sur demande

Téléphones:

Administration — LAncaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines — LAncaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS

Soyons Conséquents

Les Campagnes d'“Achats chez nous” se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

“Acheter chez nous” ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous possédons des activités.

Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves et par nos trente ans de Service auprès du Public Canadien-Français.

Réserves
\$4,000,000.00

Versé aux assurés
\$8,000,000.00

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

Siège Social: Montréal

LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Votre nom y est-il ?

NOTRE liste d'abonnés s'allonge lentement d'un mois à l'autre. Aux quelques centaines de noms que nous avons publiés ici même, dans les livraisons d'avril et de mai, il nous fait plaisir d'ajouter ceux qui se sont abonnés à L'ACTION UNIVERSITAIRE entre le 1er mai et le 1er juin.

Nos lecteurs n'auront pas de mal à constater, en compulsant ces listes, que nous n'avons pas atteint l'objectif fixé. Nous espérons recueillir 3,000 abonnements à un dollar. La dureté des temps, peut-être, l'apathie, l'indifférence, l'hostilité même, dans la plupart des cas, expliquent notre échec.

Tout de même, près de 1,200 abonnés en six mois dans un des milieux les plus réfractaires à l'esprit de corps: c'est déjà un succès encourageant. Nous espérons que les Diplômés ne prendront pas prétexte des vacances pour oublier L'ACTION UNIVERSITAIRE. La revue ne réapparaîtra que le 15 septembre. Mais nous comptons bien recevoir d'ici là plusieurs centaines d'abonnements nouveaux. Bien rares les diplômés qui ne peuvent envoyer un dollar. Ceux qui ne le font pas oublient ce devoir — car c'en est un. — Nous le leur rappelons. Ou bien, ils s'en f... ou bien, ils sont hostiles. S'ils se donnaient la peine de réfléchir cinq minutes, ils auraient honte de leur conduite.

<i>Sciences sociales</i>	<i>Théologie</i>	<i>Ecole des Hautes Etudes</i>
Boucher, Paul	Boudreau, abbé Horm.	Masson, G.-B.
	Frenette, abbé Emil.	Thérien, Paul
<i>Faculté de Droit</i>	Gauthier, abbé Pierre	
	Laporte, abbé Emery	<i>Chirurgie Dentaire</i>
Beaudry, L. Richard	Plumkett, abbé Sam.	Bélanger, L.
Bélaïr, Henri P.	Robitaille, abbé Doll.	Bernard, G.
Bohémier, Albert	Sabourin, abbé Arm.	Boucher, T.
Boyer, Alfred	St-Pierre, abbé Ant.	Boudreau, Y. C.
Cholette, Edouard		Casgrain, C.-E.
Cuddihy, Paul	<i>Collège</i>	Caza, A.
De Boucherville, Chas.	<i>Marguerite Bourgeoys</i>	Caza, J.-E.
Denis, Wilfrid	Labrèche, Adèle	Chalifoux, I.
Desaulniers, Edm.-L.	Mallette, Mme Marie	Charon, E.
Desmarais, O.	Sœur Marie Wilfreda	Chouvon, E. J.
Fortin, Anthime	Sœur Ste-Anne Marie	Côté, Théo.
Fortin, Luc-Fortin	Sr Ste-Marie Blandine	De Grandmont, A.
Gérin-Lajoie, H.	Sr Thérèse du Carmel	Denoncourt, H.
Gouin, Paul-E.		Dion, L.-A.
Handfield, Wilfrid	<i>Ecole de Pharmacie</i>	Dupras, G.
Hébert, J.-A.-H.	Bogos, Camille	Durand, C. A.
Labrèche, A.	Boudrias, René	Favez, Alleys
Lamothe, J.-C. Léon	Carignan, Charles-R.	Fauteux, A.
Lancôt, J. Philippe	Comeau, J. Henri	Ferland, J. M. A.
Meunier, Jean	Groulx, Henri	Fleury, D. I.
Moisan, Walter	Houle, Léo	Frévrault, Albert
Monty, Henri	Laferrière, René	Frigon, P.
Mousseau, J.-O.	Lancot, Rémi	Gauvin, Jean-Louis
Poupart, J.-Albert	Lancôt, J. Y. M. J.	Gratton, A.
Prud'homme, A.-E.	Langevin, Ls. Joseph	Hébert, A. J.
Vanier, Guy	Laurence, A.-J.	Kent, G. H.
	Lefebvre, Justin	Labelle, P. Y.
<i>Faculté des Arts</i>	Lesage, Laurent	La Brosse, N.
	Létourneau, Marius	Lafèche, E. J.
Cousineau, Père Albert	Lippens, Jean	Lafontaine, R.
	Normand, Jean	Lafrenière, J.
<i>Sciences</i>	St-Onge, Paul Eug.	LaRoche, G.
	Thibault, Raym. O.	Lazure, Jean
Robert, Abbé Jean		Lussier, R.
		Maher, A.
		Melady, A.
		Milot, A. D.

Pelletier, E.
Pelletier, G.
Perrault, J. F.
Pilon, L. P.
Plamondon, Viger
Plourde, G.
Poitras, P. E.
Richard, G.
Sarrasin, A.
Thomann, W.
Walker, W.

Ecole d'Agriculture

Bruneau, Hervé
Chagnon, Bernard
Corminboeuf, Fernand
Turcot, Conrad
Turcotte, G. E.

Ecole Polytechnique

Boudreau, Maurice
Brousseau, Augustin
Dubreuil, L. A.
Genest, Adrien
Giguère, Eudore
Gilbert, Marc
Martin, Gérald
Martin, Lucien
Normandeau, E. D.

Médecine Vétérinaire Gauthier, P. P.
Gendreau, Jos. Ernest
Girard, Ovide
Giroux, E.
Goyette, F. X. P.
Jutras, Albert
Laberge, Lassalle
Laberge, Oscar
Larivière, P.

Optométrie

Gingras, E.
Grenier, J.
Marchand, J. R.

Faculté de Médecine

Beaudoin, Armand
Bélanger, Rolland
Benoit, Jos.
Bissonnette, Tancrede
Bohémier, J. Amance
Boulais, Frédéric L.
Bourdon, C. A.
Bruère, A. A.
Brunet, Ernest
Champeau, Jean
Clermont, M.
Clermont, Ovide
Conroy, B. A.
Desforges, Aimé
Desroches, Avila
Dupuis, Zéphirin
Favreau, Gauthier L.
Ferron, A.
Fortier, Louis
Gauthier, P. P.
Gendreau, Jos. Ernest
Girard, Ovide
Giroux, E.
Goyette, F. X. P.
Jutras, Albert
Laberge, Lassalle
Laberge, Oscar
Larivière, P.
Leduc, J. A.
LeRoy, A.
Major, William
Malouf, A. K.
Marleau, Ls-Pierre
Milot, Charles-Olivier
Mousseau, J. O.
Mousseau, Paul
Normandeau, Jos. Alb.
Pepin, Joseph-Roméo
Poirier, Jos.-Armand
Poirier, P.
Prud'homme, E.
Riopelle, P. E.
Robert, Arthur
Rousse, A.
St. Pierre, Alex.
St. Pierre, C. E.
L. Smith, Charles,-Gast.
Trottier, Ernest E.
Vincent, Roland

Questions Internationales

L'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales a été fondé en 1927, à Genève. Il a pour objet de constituer, sur les bords du lac Léman, un centre pour l'étude des questions internationales contemporaines. Il se destine avant tout à des étudiants déjà préparés et capables d'entreprendre des travaux personnels. La Direction en est confiée à MM. Paul Mantoux et William E. Rappard. Les cours sont donnés en français ou en anglais. Les discussions dans les séminaires ont généralement lieu dans les deux langues.

Sont admis à prendre part aux travaux de l'Institut, en qualité d'étudiants réguliers, les personnes qui ont fait la preuve d'études préalables en droit, en histoire moderne, en économie politique ou en sciences politiques par la présentation d'un diplôme universitaire, et, en qualité d'auditeurs, les personnes âgées de 18 ans révolus. Il n'y a pas de droit d'immatriculation ni de première inscription à l'Institut. Les étudiants réguliers paient une somme globale de 100 francs par semestre (francs suisses). L'Institut décerne un diplôme, la licence ès sciences politiques et le doctorat ès sciences politiques. Les cours commencent, cette année, le 25 octobre, pour se terminer au début de juillet. Outre les cours réguliers, il existe des cours temporaires.

L'Institut offre, chaque année, des bourses d'études à des étudiants avancés qui, après un an au moins de séjour à l'Institut, désirent y terminer des travaux de longue haleine déjà poussés.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, 5, Promenade du Pin, Genève, Suisse.

Délégués au McGill

Chaque année les professeurs de philosophie des universités McGill Queen's, Toronto et London se réunissent en congrès pour étudier en commun certains problèmes philosophiques. Cette année la réunion a eu lieu au McGill. Il y avait une trentaine de représentants des universités précitées. Pour la première fois, l'Université de Montréal a été représentée par deux délégués de la Faculté de Philosophie: le professeur Hermas Bastien et le Dr Antonio Barbeau. Le congrès s'est terminé le 19 avril par un déjeuner au niversity Club.

A propos de littérature canadienne

LA séance d'ouverture du congrès de la *Canadian Authors Association*, M. Jean Bruchesi a prononcé, en anglais, un discours dont nous reproduisons la seconde partie.

"Notre production littéraire s'est indéniablement accrue, ces dernières années, en quantité et en qualité. Elle possède vraiment cet intérêt qui donne à la littérature d'un peuple une valeur particulière d'interprétation, à un degré suffisant pour exiger qu'on lise nos livres si l'on veut comprendre notre esprit. L'histoire, la sociologie, la science religieuse, la poésie ont inspiré des œuvres de valeur qui ne dépareraient aucune littérature. Il leur manque d'être mieux connues chez nous d'abord et dans ces pays où la langue française est celle de la majorité. Nous avons même quelques romans et nouvelles qui marquent un heureux progrès et qui traduisent en une langue plus souple, plus colorée, de précieux dons d'observation et de réflexion.

"Et puis, les littérateurs canadiens-français d'aujourd'hui n'ont pas, autant que leurs prédécesseurs, raison de se plaindre d'être ignorés ou méconnus. Plus nombreux, d'année en année, ceux dont la curiosité intellectuelle grandit. Plus nombreuses, plus efficaces aussi, les marques d'encouragement offertes à nos écrivains, parmi lesquelles je me contenterai de signaler les prix David et les achats de livres canadiens par le gouvernement de la province, la Commission des écoles catholiques de Montréal et les municipalités scolaires. Il reste beaucoup à faire, tant de la part des autorités, que de celle du public et des écrivains. Que d'exemples nous sont donnés par d'autres pays où l'on multiplie les journées du livre et les expositions. Hier encore, il s'est formé en Espagne un Institut du Livre et, en France même où il y a paraît-il, une crise du livre, éditeurs libraires, écrivains, journalistes recherchent de concert les moyens d'y remédier.

"Sans doute, les prix, les achats de livres, les associations d'écrivains, les expositions ne nous donneront pas les chefs-d'œuvre impatientement attendus. Telle n'est pas, du reste, leur fonction; tel n'est pas leur objet. Mais puisque l'écrivain, comme le simple ouvrier, a le droit de vivre du fruit de son travail, puisque la carrière des lettres doit, comme toute autre, faire vivre son homme, il est juste d'inscrire à l'actif de nos lettres ces éléments d'ordre matériel dont l'écrivain ne peut pas se désintéresser.

"Et c'est ici qu'intervient particulièrement le rôle d'une association d'écrivains. Une telle association, en quelque pays que ce soit, a un double objet: défendre les intérêts matériels des écrivains, développer, par les moyens dont elle dispose, une atmosphère favorable aux œuvres de l'esprit. C'est à une association d'écrivains qu'il appartient par-dessus tout, de combattre, de secouer l'indifférence du public et de galvaniser la curiosité intellectuelle. Nous n'avons peut-être pas encore compris cela, nous, Canadiens français, à voir le peu d'intérêt de la masse, et même de ceux forment notre élite intellectuelle, pour les œuvres de nos littérateurs, à voir la petite place réservée par nos journaux et nos revues, non seulement à la critique littéraire, mais, surtout, à l'information littéraire. Je crois, cependant, que nous y venons, comme en témoigne le désir de plus en plus vif de la presque totalité de nos écrivains de voir se fonder enfin une véritable association autonome, groupant tous les écrivains de langue française en ce pays. Quand il sent que ses ailes ont poussé, l'oiseau aspire à voler tout seul. Nous avons, en commun avec les écrivains de langue anglaise, des intérêts à promouvoir, des buts à atteindre, un idéal à défendre. Mais nous avons aussi nos propres intérêts matériels et spirituels, comme nous avons une culture bien distincte et un public dont les besoins, dont les désirs ne sont pas ceux d'un public d'autre langue. "Idéalistes fêrus de culture antique", comme l'affirme M. Edouard Montpetit dans l'introduction à son dernier ouvrage: *Les cordons de la bourse* (*The power of the purse*), nous avons une personnalité que nous nous efforçons de traduire en des œuvres de valeur et que personne autre que nous ne saurait défendre, enrichir de la manière appropriée. Qu'on songe seulement au danger que représente pour cette personnalité, pour cette culture, la plupart de ces magazines américains dont il se vend, chaque mois, plus de 200,000 exemplaires dans la seule

(Suite à la page 22)

Réforme de l'enseignement . . .

(Suite de la page 13)

raissent aux bureaux que durant les heures d'audience ou aux moments les plus occupés de la journée".

Il est indéniable que, depuis déjà quelques années, l'obligation pour l'étudiant de "faire du bureau" n'est pas observée. Quelle délivrance ne sera-ce pas pour certains chefs de bureau de n'avoir plus à faire des miracles de restriction mentale afin d'attester que "leur étudiant" a été assidu à suivre les travaux du bureau!

Le stage postérieur aux études évitera les difficultés, les ennuis et les inconvenients de la cléricature. L'espace restreint réservé au présent article ne nous permet pas d'en expliquer les avantages, en détail. Contentons-nous de souligner les suivants. Tout d'abord il ne sera plus question de "caser" tous les étudiants en droit, mais ceux-là seuls qui, après un cours de trois ans, auront subi avec succès les examens universitaires et l'examen écrit du Barreau. Le stage, au lieu de se faire, comme c'est le cas pour la cléricature, uniquement aux sièges des Universités, à Montréal et à Québec, pourra se faire dans tous les centres judiciaires de la Province. Au lieu de quelque 250 étudiants à être absorbés par les études d'avocats de Montréal et de Québec, il n'y aura plus que de 60 à 75 stagiaires à répartir entre les études de tous les centres judiciaires. Le stage aura cet autre avantage de permettre aux chefs de bureau, désireux de retenir les services d'un jeune avocat, de se rendre compte, au cours du stage, et avant l'admission du candidat au Barreau, de ses habitudes, de sa régularité au travail et de ses aptitudes. Enfin, l'examen oral, à la fin du stage, permettra de vérifier si l'étudiant a vraiment fait son stage sérieusement.

Bien que la Commission et le Conseil général aient été unanimes à faire ces suggestions, un certain nombre d'avocats préféreraient au stage une quatrième année d'enseignement, au cours de laquelle les étudiants pourraient suivre, sous la conduite de professeurs, les audiences et fréquenter les greffes, tout en poursuivant leurs études théoriques. Nous partageons l'opinion de M. Nantel que ce système serait inférieur à celui du stage. Outre que l'obligation de passer une quatrième année au siège de l'une des Universités, imposerait de nouvelles dépenses à l'étudiant, l'enseignement théorique ne donnerait pas à l'étudiant les connaissances pratiques dont il a besoin.

Espérons cependant que la Législature, si elle amende la loi conformément aux propositions du Barreau, accordera au stagiaire, à l'instar de ce qui se fait en France et en Belgique, le droit de plaider devant les tribunaux de juridiction inférieure et lui permettra de s'initier à l'argumentation devant la Cour de Pratique, sans toutefois avoir le droit d'avoir sa propre clientèle. Exprimons également l'espoir qu'une fois la cléricature supprimée, nos Facultés en profiteront pour enseigner plus libéralement certaines branches du Droit, notamment du droit statutaire, dont l'enseignement a été jusqu'ici donné, semble-t-il, avec un peu trop de parcimonie, pour l'excellente raison que l'étudiant sérieux, n'avait, en dehors de ses heures de bureau, que très peu de temps à consacrer à l'étude. Il ne s'agit pas évidemment de bourrer le crâne de l'étudiant, mais il est indispensable que ce dernier connaisse, à sa sortie de l'Université, au moins l'existence de toutes les lois en force dans notre province. Il ne serait pas, croyons-nous, excessif d'exiger de lui qu'il suive certains cours de l'École des Sciences Sociales, Economiques et Politiques.

Les conclusions du rapport adopté par le Conseil général furent malheureusement soumises au procureur général trop tard pour permettre que la loi fut amendée à la dernière session. Avant qu'un projet de loi puisse être soumis à la prochaine session, les autorités universitaires et les représentants du Barreau auront le temps de discuter, dans un esprit de conciliation, espérons-le, les suggestions du Barreau et de s'entendre sur les modifications du programme d'études que les changements apportés ces dernières années aux conditions de la pratique nécessitent. Et quand un projet de loi sera soumis à la Législature, puissent les membres du Barreau qui y siègent convaincre leurs compagnons d'armes que l'enseignement du droit doit se modifier en même temps que le droit lui-même!

Roger BROSSARD, du Barreau de Montréal

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Ceux du Droit

Ils n'ont pas encore bougé. Quand se décideront-ils à former leur association et à nommer leurs représentants au comité provisoire qui n'attend qu'eux pour céder la place au comité permanent? Mystère! Et, pourtant, la chose est simple. Une demi-douzaine d'avocats et de notaires, diplômés de la Faculté de droit, rédigeront une circulaire, la signeraient, la remettraient au secrétariat qui la ferait parvenir à tous les Diplômés. Quarante, cinquante peut-être répondraient, viendraient au lieu fixé pour la réunion, éliraient un comité. Il ne resterait qu'à organiser le recrutement et notre secrétariat prêterait volontiers ses services.

Allons, messieurs du Droit, ne restez pas en arrière des autres. Entrez dans la ronde. Et, l'automne prochain, quand la théologie se sera organisée à son tour, quand les Anciens des Hautes Etudes et ceux de Polytechnique auront enfin compris que nous ne voulons pas les manger tout ronds, l'Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal présentera un front uni.

M. Montpetit aux Etats-Unis

Une conférence, dont l'objet est d'étudier les relations entre le Canada et les Etats-Unis, se tiendra à la *Saint-Lawrence University*, Canton, (New-York), du 17 au 22 juin. Cette conférence réunira un certain nombre d'universitaires américains et canadiens qui discuteront des problèmes d'actualité tels que le tarif, le mouvement des capitaux, la radio, les transports, l'instruction publique, etc.

Invitée à prendre part à la conférence, l'Université a délégué son secrétaire général, M. Edouard Montpetit, qui parlera à l'une des séances au cours desquelles sir Robert Borden, le professeur Chester Martin, de Toronto, le professeur P. E. Corbett, de McGill, l'abbé Henri Saint-Denis, d'Ottawa, Nicholas Murray-Butler, de Columbia, entre autres, se feront également entendre.

Congrès national de chimie

Un congrès national de chimie s'est tenu à Kingston dans les premiers jours de juin. A cette occasion, la Société chimique de Londres (Angleterre) a choisi, pour la représenter à Kingston, M. Léon Lortie, professeur agrégé de chimie à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. C'est la première fois, a-t-on fait remarquer, que cette grande association prend part à un congrès canadien de chimie.

Mgr Piette à Saint-Stanislas

Mgr J. Vincent Piette, ancien recteur de l'Université de Montréal, vient d'être nommé curé de la paroisse de Saint-Stanislas, cette même paroisse dont il fut longtemps le pasteur avant d'occuper le poste de recteur. Depuis qu'il avait quitté l'Université, Mgr Piette était curé de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve.

Président du jeune barreau

Me. Paul E Lafontaine, diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, vient d'être élu président de l'Association du Jeune Barreau de la Métropole.

M. Laureys en Europe

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, s'est embarqué pour l'Europe le 5 juin. M. Laureys représentera la Chambre de Commerce du Canada au congrès de la Chambre de Commerce internationale qui se tiendra à Paris du 24 au 29 juin. Ce congrès sera particulièrement important cette année. On y étudiera notamment les problèmes du commerce international, les tarifs douaniers et les questions monétaires, toutes questions intimement liées.

Au Cercle Universitaire

Les élections annuelles du conseil du Cercle Universitaire, pour le terme 1935-36, ont eu lieu à la fin de mai. Voici les noms de ceux qui forment le nouveau conseil:

Président: M. le Dr Aldège Ethier; vice-président: M. Arthur Décary; secrétaire honoraire: M. Georges Pelletier; trésorier honoraire, M. Aimé Cousineau; les autres membres du conseil sont les suivants: MM. Olivier Lefebvre, Arthur Vallée, Ernest Guimont, Augustin Frigon, E.-R. Décary, Edouard Labelle, Guillaume Saint-Pierre-Arthur Magnan, Ernest Gariépy, Eudore Dubeau et Léon Gérin, Lajoie.

M. Eudore Dubeau a été réélu président de la compagnie immobilière du *Cercle*.

A la société Royale

Les assises annuelles de la Société Royale du Canada ont eu lieu à Hamilton (Ont.) du 21 au 24 mai. C'est au cours de la réunion du 23 que la médaille Tyrell a été remise à M. Edouard Montpetit, en reconnaissance de ses nombreuses contributions à la science économique.

Parmi les travaux qui furent présentés à la section française, un bon nombre étaient dus à des diplômés de l'Université. Les voici:

Critique: "Sur un manuel de littérature canadienne", par M. Olivier Maurault, p. s.s.; "La vie de l'esprit au Canada français" 8e étude; la littérature politique, économique et sociale (1867-1920); "Les écrivains récents", par le chanoine Emile Chartier.

Mémoires: "Regards vers le passé", par l'hon. Rodolphe Lemieux.

Histoire: "La jeunesse démocratique de 1848", par l'abbé Lionel Groulx; "L'identité de Saint John de Crève-cœur", par M. Aegidius Fauteux; "Un commentaire sur les lettres de Jean-Baptiste Meilleur, au sujet de l'instruction publique en 1829", par Léon Lortie, présenté par M. Olivier Maurault, p.s.s.; "Les communes de Laprairie", par l'abbé Elisée Choquet, présenté par Marius Barbeau.

Associations d'anciens élèves

Deux diplômés de l'Université viennent d'être élus présidents des associations d'anciens élèves de leurs collèges respectifs. Me Arthur Vallée, diplômé de la Faculté de droit, bâtonnier de Montréal, récemment élu bâtonnier général de la Province. Le docteur L. E. Fortier, diplômé de la Faculté de médecine et professeur à la même Faculté, a été élu président de l'Association des anciens élèves du Collège Sainte-Marie.

Dîners d'anciens

Plusieurs dîners ont eu lieu, à la fin de mai et au début de juin, pour marquer la fin de l'année universitaire. En médecine, en sciences sociales, en optométrie, en chirurgie dentaire, professeurs, nouveaux diplômés ou anciens élèves se sont réunis fraternellement en des agapes marquées d'optimisme et de bonne humeur. L'occasion était chaque fois excellente pour faire connaître aux nouveaux diplômés, notamment, l'Association générale et L'ACTION UNIVERSITAIRE. Doyens ou directeurs n'y ont pas manqué et notre sympathique recteur s'est plu à souligner l'importance de ces deux organismes appelés à servir, sinon à sauver la cause l'Université.

Chez les auteurs canadiens

M. Jean Bruchesi, diplômé de la Faculté de droit et professeur à l'Université de Montréal, vient d'être élu vice-président de la *Canadian Author's Association* dont le congrès annuel s'est tenu à Montréal les 4, 5 et 6 juin. Au cours d'une des réunions, M. Bruchesi a annoncé la fondation prochaine d'une association indépendante et autonome qui groupera les écrivains de langue française du Canada sous le nom de Société des Ecrivains Canadiens.

(Suite à la page 31)

Lettres à la Rédaction

COURRIER peu abondant ce mois-ci; du moins, peu de lettres qui valent d'être publiées. Il nous en coûte beaucoup, cependant, de ne pas reproduire celle qu'un médecin, membre de l'Assemblée législative, et, si nous ne nous trompons, diplômé de notre Université, a écrite au secrétaire général en refusant la Revue. Cinq lignes seulement, mais qui suffisent à donner la mesure de l'intelligence et du patriotisme de ce digne représentant du Peuple... Nous sommes patients. Mais, un jour, nous aurons moins de scrupules et nous donnerons des noms.

En attendant, voici la fort belle lettre que nous avons reçue du docteur Chouvon, chirurgien dentiste de Cannes. Encore une leçon qui nous vient de l'étranger. Et puis, nous sommes heureux de constater que, de toutes les Facultés et Ecoles, c'est la chirurgie dentaire qui a, jusqu'ici, fourni le plus bel effort. Le docteur Chouvon écrit:

Mon cher Confrère,

J'ai bien reçu les numéros de l'ACTION UNIVERSITAIRE que vous m'avez fait adresser. Je les ai lus avec le plus grand plaisir et j'ai beaucoup apprécié la présentation et la bonne tenue de la revue.

J'applaudis des deux mains à l'excellente initiative que vous avez prise de sonner le rappel autour du drapeau de notre vieille Université. Et je souscris avec chaleur à l'idée d'une association générale des Diplômés, au sein de laquelle les Anciens retrouveront une saveur de jeunesse, et les jeunes une aide morale.

J'ai toujours le plus grand plaisir à recevoir ceux de mes professeurs et de mes condisciples qui, de passage dans notre belle région — la Côte d'Azur — viennent me faire une visite, car j'ai conservé de l'Université Laval le souvenir le plus vivant et le plus reconnaissant. Je n'oublierai pas le lait que j'y ai sucé: si j'ai pu dans la vie, suivre à peu près la voie que je m'étais tracée, c'est en grande partie à lui que je le dois. J'aimerais bien que la source n'en soit pas tarie et que l'Alma Mater continue à accueillir les jeunes générations. Dans cet esprit, je vous prie de trouver, dans cette lettre, un chèque de 100 francs comme contribution à votre très louable effort.

Une autre lettre que nous tenons à publier, parce qu'elle renferme, à notre avis, de très justes réflexions, à côté de remarques qui demanderaient une mise au point, est celle d'un avocat, diplômé de la Faculté de droit. *Rara avis.*

Monsieur le rédacteur,

Je reçois l'ACTION UNIVERSITAIRE depuis le début. J'en ai lu attentivement chaque numéro et je ne vous cacherai pas que cette lecture a fait tomber certaines préventions que j'entretenais à l'égard de l'Université, sans trop m'en rendre compte. Vos appels à la solidarité, à l'esprit de corps, à la collaboration m'a particulièrement frappé.

Un peu plus de mille diplômés, sur les quelque cinq mille retracés par vos soins, vous ont répondu, ont souscrit un dollar, et cela après la publication de six numéros, après l'envoi de lettres et de circulaires, après tout ce qui a été dit et redit sur le problème de l'Université. Sans doute, si l'on considère l'apathie habituelle de nos compatriotes, leurs tendances naturelles à la mesquinerie et à l'envie, leurs goûts anthropophagiques, on doit reconnaître que les résultats obtenus sont assez encourageants.

Mais supposons qu'il se fût agi d'Anciens d'une Université anglaise ou de cette Université irlandaise dont nos amis de la Verte Erin rêvent de doter Montréal... N'avons-nous pas lieu de croire que les abstentions eussent été rares? Et un Fonds des Anciens, au lieu d'offrir une petite caisse de 5 ou 600 dollars, n'en eût-il pas recueilli plusieurs milliers?

Je n'arrive pas à comprendre que les diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes et ceux de l'Ecole Polytechnique restent en dehors du mouvement. Voilà deux grandes Ecoles qui ont pu se plaindre, dans le passé, de ne pas recevoir un juste traitement, d'être mises de côté... On décide, un jour, un peu tard — mais mieux vaut tard que jamais — de grouper en une vaste Association tous les diplômés, sans distinction, de l'Université. Et les deux Associations les plus anciennes, les plus solidement établies, dont le concours et l'expérience eussent été d'un grand poids dans la période des débuts, croient préférable de s'abstenir. Pensez donc! Le contraire eût été trop beau. On eût donné une preuve trop éclatante de

solidarité, de bon sens. On eût fait mentir ceux qui nous accusent d'étroitesse d'esprit.

Et mes confrères du droit, maintenant? Que font-ils? J'ai bien lu, dans la liste des abonnés, les noms d'une cinquantaine de diplômés de cette Faculté si jalouse de ses privilèges, par ailleurs. Et parmi ces cinquante, combien de professeurs? combien de juges? Cinquante sur quelque 4 ou 500 diplômés!

Ces faits confirment la preuve que le redressement doit d'abord s'effectuer parmi les universitaires, diplômés, professeurs, ecclésiastiques grands et petits. C'est au sein de l'Université elle-même qu'il y a, toutes proportions gardées, le plus d'hostilité et de préventions à l'endroit de la cause que nous voulons défendre. L'avocat ou le médecin ne pense qu'à sa profession, le professeur ne pense qu'à son salaire, le curé ne pense qu'à sa paroisse, le politicien ne pense qu'à son parti. Tel journal fait campagne pour un jardin botanique. C'est bien. Mais ne vaudrait-il pas mieux plaider d'abord la cause de l'Université? C'est toujours la même chose: des énergies dispersées, des efforts disséminés; l'éparpillement des forces, chacun croyant posséder la vérité intégrale, chaque groupe sacrifiant l'intérêt général à la poursuite de ses ambitions, légitimes ou non.

Je vous livre ces réflexions, M. le rédacteur, au fil de la plume. Publiez-les si vous croyez qu'elles puissent servir la cause qui nous est chère et qui attend des actes, enfin!

THEMIS

La rédaction n'a pas à faire suivre cette lettre de commentaires. Elle laisse ce soin à ses lecteurs. Nous qui demandons, depuis six mois, aux diplômés de nous écrire, espérons que les remarques de notre correspondant vous vaudront quelques bonnes lettres d'ici septembre prochain.

LA REDACTION

N. B.— Le prochain numéro de l'ACTION UNIVERSITAIRE paraîtra le 15 septembre. Nous prions ceux qui auront quelque communication, avis, renseignement ou article à faire paraître de nous adresser la copie avant le 4 septembre.

A propos de littérature...

(Suite de la page 20)

province de Québec, soit trois fois au moins le tirage global de nos revues canadiennes-françaises.

"N'exagérons rien. Il ne saurait s'agir évidemment d'un nationalisme étroit, mesquin, mais de ce bon nationalisme qui réserve pour les siens le meilleur des énergies et des efforts. Je crois dans l'existence d'une littérature canadienne-française qui possède déjà de belles réussites à son actif, qui ne demande qu'à grandir dans une atmosphère rassénérée où la liberté ne dégénère pas en licence, en anarchie, mais où la discipline et le respect des traditions ne doivent pas non plus se traduire par la routine et le piétinement sur place.

"Bien des éléments, bien des facteurs sont nécessaires pour qu'une littérature grandisse. Il en est un, entre autres, que je me contenterai de signaler ici et dont parlait récemment l'un des plus brillants représentants de la jeune littérature française, M. Thierry Maulnier, titulaire du grand prix de la Critique à l'âge de vingt-six ans. C'est que la critique, œuvre de jugement et de compréhension, ne doit pas être, comme elle l'est trop chez nous, confondue avec l'esprit critique défini par Thierry Maulnier, "impuissance à conclure, dédain de toute construction, refus de toute solution", ce qui trahit un manque d'intelligence.

"Personne ne souhaite que la législation moderne, s'inspirant de celle d'Athènes, interdise un jour d'écrire avant d'avoir quarante ans sonnés. Mais, au Canada français tout au moins, nous pouvons demander à ceux qui s'arrogent la profession de critique, plus de justice, plus de sérénité, moins de parti pris et la disparition de cet esprit de clocher qui provoque les éloges dithyrambiques ou les abattages systématiques. Demandons à tous d'entretenir un sain optimisme fait de raison, de bon sens, de compréhension. Ne suivons pas l'exemple du pessimiste qui, devant une bouteille de *Skotch*, se lamente parce que celle-ci est à moitié vide. Imitons plutôt l'optimiste, heureux de constater que la même bouteille est à moitié pleine."

Une association

Les Anciens de la Faculté Dentaire Par Paul Geoffrion

L'HISTOIRE de l'Association des Anciens de la Faculté dentaire de l'Université de Montréal n'est pas longue. C'est sur l'initiative des membres du deuxième Congrès des Dentistes de langue française de l'Amérique du Nord, que fut formé le premier comité d'études en vue de jeter les bases de cette association.

Ce comité, transformé en comité d'organisation provisoire, se compléta successivement par l'adjonction de délégués des autres provinces et de l'étranger. La commission ainsi formée s'adressa alors à tous les Anciens de l'École et leur demanda s'ils consentaient à faire partie de la nouvelle association. [Trois cent vingt-cinq diplômés sur six cent cinquante répondirent qu'ils approuvaient hautement cette initiative. Donc, du point de vue des adhésions, cette combinaison paraissait présenter les garanties les plus sérieuses. Fort de cet appui moral, il ne restait plus maintenant au Comité provisoire que d'inviter tous les diplômés à une première réunion où seraient discutés et approuvés les statuts et règlements de la nouvelle association.

Le 11 mai 1935, environ deux cent soixante-quinze anciens se réunissaient à l'École dentaire. Succès considérable et tel que les organisateurs n'osaient l'espérer même dans leurs plus beaux rêves. Le programme de cette manifestation comportait quatre cérémonies distinctes.

- 1 — L'élection des officiers et directeurs de la nouvelle Association.
- 2 — L'ouverture officielle du nouveau musée rétrospectif de l'art dentaire
- 3 — Une séance de démonstrations et présentations.
- 4 — Un banquet à l'issue duquel le doctorat *Honoris Causa* de l'Université de Montréal fut conféré au docteur Raoul Lafond, dentiste de Lewiston, (Maine).

L'élection à laquelle prirent part environ 275 diplômés a donné les résultats suivants:

Président: M. Ernest Charron; vice-présidents: MM. Auguste Massicotte, de Trois-Rivières, Martial Durand, de Montréal, Alphonse Dion, de Québec, Georges Leblanc, de Bedford; secrétaire général: M. Paul Geoffrion; trésorier: M. J. A. Pinault; secrétaire adjoint: M. J. A. Renaud.

Membre ex-officio du conseil, M. E. Dubeau; directeurs honoraires: MM. Jules Thébaud, de Haïti; Philippe Bégin, de Lewiston, Maine; A. Picard, de Woonsocket, R. I.; A. Slavidis, d'Alexandrie, Egypte; H. Fitch, de Genève, Suisse; Roland Beaudon, de Paris, France; Z. Berger, de Bruxelles, Belgique.

Directeurs: MM. Denis Forest, X. Laberge, T. Côté, E. Beaulieu, de Québec, P. E. Poitras, Donat Roy, de Québec, Georges Pelletier, Marin Barbeau, J. F. Perreault, P. Labelle, A. Milo, Vincent Maranda, E. Casa, E. Casgrain, Gilles Amiot, de Valleyfield, O. Massicotte, de Chicoutimi, N. Melady, de Saint-Joseph de Beauce, V. A. Caron, de Lewiston, Maine; G. Plamondon, Viger Plamondon, de Québec, G. Godin, de Trois-Rivières, T. Godin, de Campbellton, N. B., V. Olivier, de Sherbrooke, R. Poupert, E. Therrien, de Shawinigan, P. Daigle, de Saint-Hyacinthe.

Immédiatement après l'élection le recteur de l'Université fit l'ouverture officielle du nouveau musée rétrospectif de l'art dentaire.

Quand on s'arrête à penser, combien il a fallu, de la part de ceux qui nous précédèrent, d'initiative, d'esprit de solidarité et d'esprit scientifique pour arriver aux résultats où ils étaient parvenus, il ne paraît pas téméraire d'affirmer qu'ils ne furent point des ignorants, mais bien d'excellents observateurs, qui surent tirer de l'étude des faits, avec les moyens primitifs dont ils disposaient, d'ingénieuses déductions bien souvent confirmées par ces deux juges impartiaux: le temps et le laboratoire.

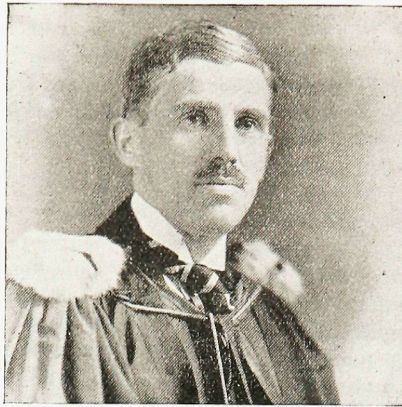


Photo Albert Dumas

Le docteur Ernest CHARRON
Président des Anciens de la
Faculté Dentaire

Ce musée a été fondé pour rendre hommage à tous ces humbles praticiens que leurs cousins, les médecins, traitèrent toujours en parents pauvres, éloignés et dédaignés et qui, malgré tout, se sont instruits, élevés graduellement et émancipés par eux-mêmes. Il est, croyons-nous, le plus complet qui existe au Canada. Il existe grâce à l'esprit d'initiative du docteur Dubeau, aux efforts constants du docteur P. E. Poitras et aux dons nombreux de généreux confrères qui ont donné bien souvent ce qu'ils possédaient de plus précieux.

La séance scientifique de démonstrations et présentations, organisée par le docteur J. P. Lantier dont l'inlassable activité est pour une large part dans le succès de ces démonstrations pratiques, attira une affluente considérable. Fait digne de mention, le plus grand nombre de démonstrations furent données par des diplômés, non professeurs à l'école.

Le soir de ce même jour, au Cercle Universitaire, eut lieu un banquet auquel prirent part environ 150 convives. Comme dans tous les banquets, les discours furent nombreux, mais ils furent tous empreints d'une grande admiration pour la nouvelle Association. A l'issue du banquet, le doctorat *Honoris Causa* de l'Université de Montréal fut conféré par le recteur au Dr R. Lafond dentiste, de Lewiston, (Maine), premier Franco-Américain à recevoir cette distinction honorifique.

Voilà en quelques lignes l'histoire et le compte-rendu de la première réunion annuelle des Anciens de la Faculté dentaire de l'Université de Montréal. En terminant nous faisons appel à tous les Anciens de l'École pour qu'ils se joignent à nous. Votre vieille maison a besoin de vous tous. Son but n'est pas limité, elle ne cherche qu'à rendre service au public et à la profession; elle peut se tromper, car l'erreur est humaine; mais elle restera toujours de bonne foi. Ayant grandi professionnellement dans cette institution, vous en connaissez les défauts les imperfections et les qualités. Si vous voulez qu'elle soit utile et considérée, travaillez un peu pour elle, apportez-lui votre concours en faisant partie de son amicale. Que les satisfactions matérielles, que les petites haines personnelles ne vous fassent pas oublier le chemin de cette institution qui est la vôtre et que tous nous désirons voir servir toujours l'art dentaire et l'intérêt public avec modestie, avec fidélité, avec passion.

Ecole d'Hygiène Sociale

L'École d'Hygiène Sociale appliquée, annexe de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, vient de célébrer, par un congrès et un banquet, le dixième anniversaire de sa fondation.

Cette École, dont on redoutait la disparition au début de l'année scolaire, occupe présentement deux ou trois pièces dans l'édifice de la Montagne. Grâce à elle, grâce au dévouement de son directeur, le docteur Baudoin, et de ses professeurs, toute vie n'est pas morte là-haut.

On a rappelé, à l'occasion de cet anniversaire, les immenses services rendus par l'École dans le domaine de l'hygiène sociale: dépôts permanents pour la distribution du vaccin BCG, lutte contre la mortalité infantile, visites à domicile, soins donnés aux petites mamans nécessiteuses, etc. etc. C'est dire que l'École a sa raison d'être. Le public ne le sait peut être pas. Il faut le lui dire. Quant aux autorités paroissiales, municipales, provinciales et fédérales, on peut malheureusement douter qu'elles attachent à l'École d'Hygiène sociale appliquée toute l'importance que celle-ci mérite.

Diplômés, amis de l'Université, souscrivez au Fonds des Anciens

LA VIE UNIVERSITAIRE

AU CANADA

Jusqu'à quand?

M. Victor Doré a bien voulu écrire, pour l'ACTION UNIVERSITAIRE, un article que tous les diplômés s'empresseront de lire. L'angoissant problème de l'Université y est présenté sous des couleurs qui, sans être particulièrement vives, — le pourraient-elles? — ne sont pas moins de nature à reconforter.

Nous avons déjà reproduit ici même les paroles de l'honorable M. Taschereau en marge de la question universitaire. Nous avons également rappelé les démarches de M. Barrette, député de Berthier aux Communes et celles de M. Vincent Dupuis, député de Laprairie-Napierville. Ces deux parlementaires n'ont pas caché qu'ils espéraient obtenir, pour le bénéfice de l'Université de Montréal, une part des travaux de chômage. Mais nous ne sommes pas plus avancés qu'il y a un mois, pas plus avancés qu'il y a un an. Aucune promesse ferme n'a été faite, aucune solution pratique annoncée. Les immeubles de la Montagne demeurent inachevés et les matériaux inemployés se détériorent chaque semaine davantage.

Il est excessivement douteux que le fédéral se décide jamais à nous venir en aide. L'Université de Montréal est, comme on dit, une institution confessionnelle et la loi interdit de distraire même un sou des fonds du chômage au bénéfice d'institutions de ce genre.

Quant à la ville de Montréal, elle invoque le même prétexte pour ne rien faire, mais elle ajoute — ce qui est malheureusement trop vrai — que sa caisse est vide. Pourquoi, cependant, les autorités municipales de la Métropole ne suivraient-elles pas l'exemple de celles de Kingston? N'est-ce pas à Kingston, comme nous le disions dans L'ACTION UNIVERSITAIRE de mai, qu'on vient de terminer, pour l'Université Queen's, une nouvelle salle de réception dont le coût des travaux a été défrayé par une partie des fonds du chômage? Qu'est-ce qui empêche la ville de Montréal d'agir de même pour notre Université?

On s'apprête à célébrer, en août et septembre prochains, le quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier sur l'île de Montréal. C'est très bien. Notre ville veut attirer les touristes. Elle demande à la publicité de faire connaître au loin ses multiples attraits. Mais croit-on que les constructions inachevées de la Montagne et cette lamentable aventure de notre Université constituent une excellente réclame pour la ville de Montréal, pour les Canadiens Français et la province? Une Université qu'on laisse mourir, des églises qu'on qu'on ne reconstruit pas, une bibliothèque transformée en cinéma: quels signes d'esprit civique, n'est-ce pas? Par son Université française, la ville de Montréal pourrait attirer, chaque année, des centaines d'étudiants étrangers qui viendraient ici apprendre notre langue, se familiariser avec nos lois, notre histoire, nos coutumes. Mais non! Les Anglais des autres provinces et les Américains viennent, depuis plusieurs années, à l'Université anglaise de McGill pour y apprendre le français!

Et le gouvernement provincial? Il a déjà fait beaucoup pour aider l'Université. Nous l'avons dit et redit. Mais nous ne voulons pas que les millions donnés l'aient été en pure perte. Le malheur serait qu'on n'en trouve plus pour résoudre enfin le problème universitaire. Car, alors, il ne s'agirait plus d'une perte uniquement matérielle, mais d'une catastrophe intellectuelle et morale dont les Canadiens français auraient bien du mal à se relever.

Nous sommes convaincus que le problème de l'Université peut être résolu avec de la coopération et de la bonne volonté. L'une et l'autre ne seront évidemment possibles que si chacun veut bien se débarrasser une fois pour toutes de ses préjugés, de ses préventions et de cette mesquinerie dont nous avons tellement souffert dans le passé. Il est concevable que l'homme de la rue se désintéresse de la question universitaire, qu'il ne la comprenne pas et ne cherche pas à la comprendre, qu'il accueille tous les bobards, toutes les médisances et les calomnies dont notre peuple est friand. Mais l'intellectuel, le profes-

sionnel, l'homme public, ministre, sénateur ou député, le prêtre? Le plus triste, dans toute cette histoire de l'Université, ce n'est pas l'indifférence ou l'incompréhension de la masse; c'est l'attitude de ceux-là mêmes qui font figure de chefs dans la profession, dans les affaires, en politique ou en religion. Ils ne sont pas excusables.

Notre recteur

Les honneurs et les éloges pleuvent sur notre recteur qui est cependant de trempe à recevoir l'averse. Et ce n'est pas nous, les petits, les sans-grades, les bons à tout faire, qui hésiterons un seul instant à reconnaître combien M. Maurault mérite honneurs et éloges dont l'Université entière prend du reste sa part.

L'Université d'Ottawa s'apprête à conférer un doctorat en droit honorifique à notre recteur. Elle veut souligner, par ce geste, l'estime dans laquelle elle tient M. Maurault et les sentiments de fraternité qu'elle entretient à l'égard de notre université.

Par ailleurs, La Société canadienne d'Histoire de l'Eglise, dont le congrès s'est tenu à Montréal les 3 et 4 juin, a heureusement choisi M. Maurault comme président général pour l'année 1935-36. Encore un témoignage qui a son prix.

Au nombre des officiers de la section française, élus le 4 juin, nous relevons les noms de quelques diplômés de notre université: M. l'abbé Lionel Groulx, 1er vice-président, le notaire Victor Morin, 2e. vice-président, M. Aegidius Fauteux, directeur.

Au sénat universitaire

Tous les membres du sénat de l'Université de Montréal ont été réélus en bloc au cours de la réunion annuelle du 15 mai. De même, comme il fallait s'y attendre — et c'est fort heureux — M. Victor Doré a été réélu à l'unanimité président de la Commission d'Administration. Excellent augure.

A l'Université Queen's

M. James Armstrong vient d'être réélu à l'unanimité chancelier de l'Université Queen's, de Kingston.

Honneurs pour Laval, McGill et Toronto

A l'occasion de la fête du Roi, plus de cent Canadiens ont été décorés par Sa Majesté George V. La liste des personnages ainsi honorés comprend une demi-douzaine de Canadiens français. C'est peu en vérité. Mais nous sommes habitués à recueillir les miettes. Du reste, en ce qui concerne les décorations, les premiers à se plaindre du traitement qui nous est fait, sont précisément ceux qui ne manquent jamais l'occasion de critiquer le principe et d'attraper les décorés.

Sur cent sept Canadiens, honorés par le roi, trente au moins le sont pour le rôle qu'ils ont joué, pour la place qu'ils occupent dans les domaines de l'éducation, des lettres et des arts. Nous tenons à relever particulièrement les noms de M. E. W. Beatty, chancelier de l'Université McGill, fait chevalier grand-croix de l'Ordre de l'Empire britannique, du sénateur Thomas Chapais, professeur à l'Université Laval, créé chevalier du même Ordre, de MM. J. C. McLennan, professeur émérite de l'Université de Toronto, et Ernest-C. MacMillan, doyen de la Faculté de la musique de l'Université de Toronto, qui deviennent chevaliers de l'Ordre de l'Empire britannique.

Hausse du coût de l'instruction

A partir de septembre prochain, les étudiants qui fréquentent les universités ontariennes: Toronto, Queen's et Western Ontario, devront verser des sommes plus élevées pour se faire instruire. La raison principale de cette hausse des droits est que le gouvernement de l'Ontario a décidé de réduire ses octrois annuels, lesquels — on le sait — sont considérables. Pour couvrir le déficit que cette réduction

entraînera nécessairement, les autorités universitaires ont résolu, bien à regret, d'augmenter les droits de scolarité.

Voici, notamment, quels seront les déboursés, par session, pour la Faculté des arts, pour celle des Sciences appliquées et celle de médecine, à l'Université Queen's; \$125.00, \$207.00, \$175.00 pour les élèves de première année, \$197.00 pour ceux des autres années.

Dans les trois universités, l'augmentation est uniforme: \$25.00 par session. L'année comprend deux sessions.

Dons à Toronto

L'Université de Toronto vient d'accepter un don de \$20,000 qui lui est fait par la *Ontario Mining Association* pour des recherches scientifiques confiées à sir Frederick Banting. L'Université a également reçu une somme de \$10,000, don de M. J. Stanley McLean. Le revenu de ce capital permettra de créer de nouvelles bourses d'études. Enfin, dans le même temps, le docteur et Mme W. B. Hendry ont versé à la mémoire de leur fils John, décédé en 1934, une somme de \$3,000, dont les intérêts formeront une bourse d'études pour un étudiant en obstétrique et gynécologie.

Encyclopédie canadienne

On nous annonce la prochaine publication du premier volume de *The Encyclopedia of Canada* compilée sous la direction de M. W. S. Wallace, bibliothécaire de l'Université de Toronto. L'édition complète comprendra six volumes consacrés à l'histoire, la géographie, l'organisation politique, la vie littéraire, religieuse, artistique, sociale, économique et scientifique du pays.

A L'ETRANGER

L'Université d'Alabama

Des députés de l'Etat d'Alabama ont récemment suggéré de réduire l'octroi annuel versé jusqu'ici à l'Université d'Alabama. Puisque l'Université s'est maintenue malgré cinq ans de crise, elle n'a pas besoin d'argent. Comme le fait remarquer le rédacteur des *Alabama Alumni News*, "It is a unique and illogical situation that because an institution has been handled it should be penalized". Heureux habitants de l'Alabama qui peuvent tout de même discuter de la question universitaire avec leurs députés et en mettre quelques-uns à leur place!

Mais il y a plus. A la suite d'attaques dirigées contre le président de l'Université d'Alabama, un groupe d'Anciens a préparé et signé un document, qui met les choses au point. On y trouve des chiffres fort intéressants et suggestifs.

L'Université d'Alabama comptait, en 1912, 390 étudiants réguliers et un personnel enseignant de 50 personnes. Le fonds de l'Université se chiffrait à quelque \$500,000. Cette année, plus de 10,000 étudiants ont suivi les cours dans l'une ou l'autre des douze Facultés et Ecoles. Le personnel enseignant atteint 425 et le fonds de l'Université est de \$4,634,932. Des millions de dollars ont en outre été dépensés pour construire de nouveaux immeubles, y installer des laboratoires, etc.

Les Anciens de Northwestern

L'Université de Northwestern se propose de dépenser, au cours de l'année 1935-36, \$210,000 pour fins d'enseignement, en plus des sommes inscrites à son budget ordinaire. Comme chaque année, c'est le *Foundation Fund* qui s'occupera de recueillir le montant parmi les diplômés surtout. Le comité compte recueillir \$75,000 chez les Anciens; le reste viendra d'autres sources. Il a déjà reçu \$25,000.

A cette occasion, le *Northwestern University Alumni* rappelle aux Anciens le montant des souscriptions qui ont été reçues par l'Université au cours des cinq dernières années: 1930: \$8,320,097.14; 1931: \$867,919.64; 1932: \$760,627.28; 1933: \$645,542.96; 1934: \$412,437.50.

La crise a, évidemment, entraîné une substantielle réduction. Mais \$400,000 en dons, à une époque de dépression; ce n'est pas si mal. L'Université de Montréal se contenterait bien de la moitié de cette somme, même dans les plus beaux jours...

L'Etat et l'Université du Minnesota

La Chambre des Représentants du Minnesota vient d'augmenter de \$300,000 l'octroi annuel de \$2,800,000 qu'elle versait jusqu'ici à l'Université de Minneapolis. Cette somme est encore inférieure de \$175,000 à l'octroi des bonnes années. On prendra à même cette somme de quoi ajouter un étage à l'Hôpital Universitaire et agrandir le gymnase des étudiantes.

Education nationale

Plus de 1,500 professeurs d'université et instituteurs des deux sexes ont récemment signé un appel patriotique aux "Maîtres français de la jeunesse française". Après avoir répudié les méthodes d'éducation qui sont en honneur dans l'Allemagne hitlérienne, "grossiers procédés de dressage", les signataires réaffirment le rôle de l'Ecole française. "Elle formera des hommes; mais elle montrera à nos jeunes gens tout ce que l'héritage spirituel français leur offre pour la formation morale et intellectuelle; ainsi elle fera tout naturellement des citoyens fiers de leur patrie et conscients des droits qu'elle a sur eux. Une telle éducation veut des maîtres libres; les professeurs, les instituteurs français n'accepteront pas que, sous quelque prétexte que ce soit, on les prive de l'indépendance sans laquelle leur enseignement, cessant d'être sincère, cesserait par là même d'être efficace.

"Mais là ne se borne pas leur tâche. Ce sont, pour une large part, des intellectuels qui ont contribué à entretenir l'optimisme aveugle du peuple français. C'est à des intellectuels qu'il revient de dissiper cette confiance mal fondée et de faire sentir à nos concitoyens que la paix, la justice sociale, l'indépendance de la pensée, tout ce qui constitue la civilisation européenne est menacé si notre pays s'abandonne. Pour prévenir ce malheur, pour préparer la seule sauvegarde possible de la paix, la fédération des nations civilisées, autour d'une France unie et résolue les maîtres français doivent donc user de toute leur science et de toute leur autorité pour crier à notre peuple qu'il est en danger.

"Surtout ils doivent désavouer publiquement comme trahissant les plus hauts intérêts de la civilisation humaine, comme préparant les plus sanglantes catastrophes, tous ceux qui, par esprit chimérique ou par faiblesse démagogique, tentent de se servir de l'intelligence française pour ruiner la force française".

Certaines phrases de ce manifeste semblent bien avoir été écrites pour nous.

L'Université de North Carolina

La Chambre des Représentants de la Caroline du Nord a récemment voté deux sommes importantes pour l'Université de l'Etat: \$1,173,824, affectés au budget de 1935-36, et \$1,255,388 pour l'année 1936-37. L'Université de North Carolina pourra ainsi relever les salaires de ses professeurs dans la proportion de 20 et de 25 p.c. pour chaque année. La revue des Anciens, qui rapporte ces chiffres, les accompagne des commentaires suivants: "Absent almost entirely at the General Assembly just adjourned was any desire to scrap the institutions through meagrely inadequate appropriations. Practically every member of the 1935 Legislature felt the need of increased appropriations for the whole public service, including the state institutions of higher education."

Quand pourrons-nous dire la même chose de nos députés?

Nouveaux dons à... Columbia

L'Université de Columbia, dont nous avons publié le budget dans la livraison de mai, continue de recevoir de substantiels cadeaux. \$91,422.18 ces dernières semaines, dont \$71,000 donnés par la Fondation Rockefeller.

Wellesley College

C'est un Collège pour jeunes filles et femmes, dans l'Etat du Massachusetts; un Collège qui ressemble, sur plusieurs points, à une Université. Il lui arrive souvent de faire appel à ses Anciennes. Tout récemment encore, le Conseil de l'*Alumnae Association* demandait quelque \$40,000. Le premier appel a rapporté \$7,356 en 1,268 souscriptions, le second appel, \$5,746 en 933 souscriptions. Il reste à trouver \$20,700 d'ici le 30 juin.

QUELQUES LIVRES

LES CORDONS DE LA BOURSE, par Edouard MONTPETIT, coll. "Documents économiques" Albert Lévesque, édit.

"Qu'est-ce qu'un budget"? demandait le professeur à l'élève. Et celui-ci de répondre en se grattant l'oreille: "Ben, c'est un moyen de se faire des soucis avant de dépenser l'argent, et non après"! La réponse renferme une bonne part de vérité et, si elle ne dit pas tout ce qu'est un budget, de façon à satisfaire l'économiste le plus exigeant, elle ne manque pas, toutefois, d'en décrire l'un des principaux aspects, le plus courant. On voit bien la maîtresse de maison ou le père de famille établissant le budget de son petit royaume: une colonne pour les revenus, une autre pour les dépenses ordinaires, avec un chiffre approximatif pour les déboursés extraordinaires.

Si l'on passe de la famille à l'Etat, le procédé, à peu de choses près, est le même. Mais la comparaison s'arrête là. Bien plus, il arrive que le budget d'un Etat, tel qu'il se présente en certains pays, ne soit au fond qu'un tableau des dépenses, un "document boiteux" où les recettes n'apparaissent pas. C'est le cas du Canada. En dehors des spécialistes en la matière, combien le savaient parmi ceux qui ont lu *Les Cordons de la Bourse* de M. Edouard Montpetit?

Un livre de M. Montpetit est toujours attendu avec impatience, toujours lu avec intérêt et curiosité. A plusieurs reprises, ceux de nos compatriotes qui s'arrogent le droit de parler de tout sans savoir, de tout critiquer à tort et à travers, ont pris plaisir à taquiner M. Montpetit en lui reprochant de ne pas écrire de livres, de ne pas offrir aux siens une doctrine, fruit de ses réflexions et de son expérience. Et, chaque fois que M. Montpetit a publié un livre — la liste s'est vite allongée depuis trois ans — ces mêmes Critons se sont empressés de dire: "Ce n'est pas ça que nous attendions".

M. Montpetit — et ceux qui lui donnent à tout bout de champ du "cher maître" ne sont pas ceux qui l'admirent et l'aiment davantage — n'en continue pas moins son œuvre d'enseignant. Le nouveau livre qu'il nous offre, sous un titre pittoresque à souhait, imagé, recouvrant une matière rébarbative, apporte une autre preuve non seulement de la vaste culture de l'intellectuel, de son souci de la chose bien faite, mais de l'intérêt profond que l'auteur porte à l'éducation de notre peuple, à tout ce qui peut élargir nos horizons. Parce qu'il a compris, depuis longtemps, par exemple que les finances publiques ont une valeur éducative, M. Montpetit a patiemment, soigneusement préparé ce livre nouveau où il explique chaque pièce du mécanisme compliqué d'un budget d'Etat. "Question de gros sous" — c'est du reste, le titre donné à l'introduction des *Cordons de la Bourse* — le budget est plus qu'une simple succession de chiffres. Il est toute une tranche — et combien importante, essentielle! — de la vie de l'Etat. Parce que les Canadiens, comme l'écrit justement l'auteur, ont "méprisé la richesse sans s'arrêter à sa puissance pour le bien" — gardons-nous toutefois de les en blâmer sans faire la part des choses — ils ont généralement laissé à d'autres le soin de s'occuper du budget. Dans les comités, comme à la Chambre ou au Sénat, bien rares, ceux des nôtres qui ont, depuis 1867, pris part aux débats provoqués par la préparation ou le vote du budget.

... monstre énorme, admirable poisson
A qui, de toutes parts, on jette l'hameçon

(VICTOR HUGO)

Nous n'aurons plus, grâce à M. Montpetit, l'excuse, valable en bien d'autres domaines, de n'avoir pas à la main la clef qui ouvre la boîte, l'instrument de travail qui permet de comprendre. M. Montpetit nous apporte, avec son livre, le fil d'Ariane qui empêche de se perdre dans le dédale du budget. Et ce fil a quelque chose de singulièrement attrayant. La guide a la main ferme, l'explication précise et claire, la parole agréable, la comparaison juste, avec, de ci de là, le mot qui fait sourire et une petite pointe d'humour qui relève le mets offert. Le meilleur chapitre du livre est, à mon sens, le tableau historique qu'il brosse de la lutte menée par nos pères — de la conquête

à la formation de l'Etat fédéral — pour le contrôle des deniers publics. Cette histoire est pleine d'enseignements précieux que M. Montpetit a su mettre en bonne lumière. Elle apporte la preuve que nous ne sommes pas plus sots que les autres en matière de finances. Le parallèle, établi ingénieusement, dans les pages qui suivent, entre le budget de l'Etat fédéral et celui de la province de Québec, ne fait, du reste, que compléter, renforcer cette preuve.

Ancien élève de René Stourm, à l'Ecole des Sciences politiques de Paris, M. Montpetit se plaît à rapporter fréquemment le témoignage de son maître à l'appui de telle définition ou de telle théorie. Il n'est pas un lecteur des *Cordons de la Bourse* qui hésitera à rendre à l'auteur le témoignage d'avoir, comme René Stourm, la "coquetterie de l'expression". Et c'est, entre autres choses, ce qui donne tant de charme à l'ouvrage du secrétaire de l'Université.

Le livre fermé — en attendant qu'il y revienne souvent — le lecteur a compris. Le ministre des Finances — que Gladstone comparait à un voyageur traversant une forêt infestée de brigands et qui n'a pas d'autre défense que de ne pas porter d'argent sur lui — le contrôleur du Trésor, l'auditeur général, les comités des subsides et des voies et moyens: autant d'organismes qui s'animent, se complètent, agissent, correspondent à des réalités, au lieu d'être des noms qui effraient, d'avoir un sens insaisissable.

M. Montpetit, encore une fois, est un enseignant. Il voit, il sait et, à mesure que les années passent, que l'œuvre s'édifie, il craint moins d'affirmer, de conclure, de prendre à son compte telle ou telle donnée des problèmes qu'il étudie. *Les Cordons de la Bourse* représentent peut-être vingt cinq ans de recherches et de méditations, en marge d'autres travaux, sur des documents, des textes auxquels l'imagination et la sensibilité répugnent. L'auteur les offre à la jeunesse, celle qu'il appelle "sauvage, si belle à vivre" et qui, souhaite-t-il en rappelant l'expérience des vieux pays, "se pliera à la commune humanité", commune humanité" qui n'a pas deux sagesse ni deux vérités, qui finit toujours par subir la loi qu'elle porte en elle-même". Combien ne devons-nous pas lui être reconnaissants d'avoir, comme en jouant avec les "cordons de la bourse", dégagé cette loi et donné lui-même, une fois encore, l'exemple de la mesure, de la clarté, de la vie!

J. B.

* * *

LA TECHNIQUE DE L'EXPORTATION, par M. Henry LAUREYS, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Un vol. de 345 pages; Albert Lévesque, éditeur.

M. Henry Laureys, depuis 1916 directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, publiait en 1927 un ouvrage intitulé *La conquête des marchés extérieurs*. Il vient de publier *La technique de l'exportation*, livre qui "complète, dans une certaine mesure, l'exposé de quelques questions" qu'il n'avait "qu'effleurées" dans le premier. En autant de chapitres comportant plusieurs divisions ou subdivisions, l'auteur étudie successivement: *L'organisation technique de l'exportation; Les conditions de la vente à l'étranger; Le financement du commerce d'exportation; Méthodes de remboursement; De l'escompte et du paiement des effets de commerce sur l'étranger; Le crédit à l'exportation; La publicité en vue de l'exportation; Transports et assurances maritimes*.

"... écrit surtout pour faciliter le travail des étudiants" qui suivent le cours de commerce d'exportation que donne l'auteur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, cet ouvrage "sera néanmoins utile au grand public que ces problèmes intéressent". Ceux-ci sont en effet d'un extrême intérêt puisque, comme M. Laureys l'affirme avec infiniment de raison, "il ne suffit pas de produire, il faut vendre". Bien plus, il faut vendre beaucoup à l'étranger puisque notre marché national est peu important, qu'il le restera vraisemblablement encore fort longtemps", et que nos moyens de production, malgré l'énorme développement qu'on leur a donné, peuvent encore être beaucoup

augmentés. Il est par conséquent essentiel que nous nous intéressions à tous les problèmes qui se rattachent à la conquête et à la conservation des marchés extérieurs par les industriels et les commerçants canadiens. La solution de ces problèmes est intimement liée au progrès industriel, lequel repose lui-même sur le nombre et l'importance de nos débouchés à l'étranger. Sans eux, nos industries ne pourraient produire qu'à une partie de leur capacité, (par conséquent à des prix trop élevés) et n'employer qu'une partie de la main-d'œuvre disponible (d'où chômage plus ou moins accentué). Il s'agit donc de notre prospérité économique en général.

Aussi bien faut-il louer tous ceux qui, tel M. Laureys depuis un grand nombre d'années, s'efforcent de propager dans le public le goût et la connaissance de ces matières. *La technique de l'Exportation*, par les renseignements qu'il apporte sur les questions qui touchent à ce commerce, contribuera sans aucun doute très fortement à accroître le désir des lecteurs d'en apprendre davantage là-dessus. On tiendra donc à lire ce livre et, l'ayant lu, on ne pourra plus être indifférent aux problèmes que pose l'exportation de nos produits, parce que, ainsi que l'écrit M. Laureys, "Il ne suffira pas dans l'avenir que le Canada retrouve la place importante qu'il avait autrefois parmi les nations, comme il devra aussi, de plus en plus, vendre au dehors des produits manufacturés".

**

Fortunat Fortier

LE RHIN, (Problèmes d'histoire et d'économie), un vol. avec 16 cartes et plans, par A. DEMANGEON et L. FEBVRE, Armand Colin, édit.

Les banquiers ne sont pas tous des hommes dont l'idéal est renfermé dans les voûtes où s'accumule l'or des déposants. Il en est, Dieu merci, en Europe tout au moins, qui savent s'intéresser à la science, à la littérature et aux arts. Je connais un administrateur de la Banque de France qui tourne joliment les vers et les journaux de Paris ont récemment cité le cas du directeur d'un des plus importants établissements de crédit français, auteur d'un traité poétique sur la balance des comptes. Cette fois, c'est la Société Générale Alsacienne de Banque qui, après avoir entrepris la publication d'un volume sur le Rhin, tiré à un nombre limité d'exemplaires, a fait les frais d'une nouvelle publication remaniée et accrue, sur le même sujet, mais à l'usage du grand public.

Cet important ouvrage se divise en deux parties. La première, consacrée à l'histoire du grand fleuve européen, est l'œuvre de M. L. Febvre, professeur au Collège de France. Dans la seconde, le célèbre géographe, Albert Demangeon, étudie l'économie du Rhin.

Dans une remarquable préface, chacun des auteurs a défini son point de vue: le point de vue du géographe qui voit dans le Rhin "la plus active des routes naturelles d'Europe", qui salue "dans les pays rhénans, dotés par l'économie moderne d'un si magnifique regain de puissance, l'une des zones de la terre où, le plus activement, fermente le travail pacifique, le labeur productif de l'humanité", et celui de l'historien qui évoque et enchaîne les faits, raconte "les souffles spirituels, souffles vivifiants de civilisation et de culture européenne" qui ont ému "ce paradis sur terre" dont parlait Goethe. Matière immense, bourrée de faits, de noms et de dates, que les deux auteurs ont su parfaitement animer, n'ayant pas eu, disent-ils, d'autre souci que d'"amorcer la rédaction d'une histoire humaine du Rhin vivant".

Et vraiment, bien que le style soit parfois touffu et que le lecteur ait parfois du mal à se retrouver dans un amas de phrases enchevêtrées lourdes et longues, et de considérations de tous ordres, c'est un Rhin bien vivant que l'historien et le géographe sont parvenus à décrire.

Pour ceux — et ils sont peut-être les plus nombreux — qui voient surtout dans le Rhin une frontière entre deux peuples, bien plus entre deux civilisations et deux races, une barrière, un fossé, le livre de MM. Demangeon et Febvre apporte, de solides preuves à l'appui, l'image d'un autre Rhin, du Rhin véritable celui-là, éternel à la fois chemin et lien.

Un tel livre ne se résume pas. Tout au plus pouvons-nous souligner les admirables pages qui nous font assister à la formation des villes du Rhin, depuis le jour où la civilisation romaine s'implanta, pour n'en plus partir, sur les rives du fleuve, jusqu'à l'époque contem-

poraine des "villes jeunes, pleines de sève". Le lecteur assiste à la conquête des légions romaines, puis il voit passer les barbares, "crevant le front romain". Car le Rhin, nous rappellent les auteurs, est finalement devenu autre chose qu'une route, "qu'une vallée propre à rassembler les hommes, à faire naître et grandir des villes prospères, à former des colonies paisibles et laborieuses: il était un enjeu". Cet enjeu explique l'attitude des Allemands de l'est dont l'influence succède, ou se superpose plutôt, sur les rives du fleuve, à l'influence de Rome, pour être bientôt complétée, à son tour, transformée par l'influence de l'Eglise. Le Rhin va redevenir frontière entre une Allemagne qui prend conscience d'elle-même et finit, avec Bismark, par atteindre le fleuve, et une France qui, de l'ouest, avait précédé l'Allemagne dans cette voie.

Mais tous ces bouleversements, ces ambitions, ces rivalités, ces haines même ne parviennent pas à détruire l'unité propre des pays rhénans, cette singulière force d'union "si puissante que, malgré le passé, elle domine les formations politiques". Voie de circulation internationale, centre et animateur d'économie industrielle, générateur d'une économie proprement rhénane et d'une florissante vie urbaine sans égale, objet de convoitise à certaines époques, le Rhin apparaît comme "le fleuve qui réunit, malgré les haines politiques et les conflits".

MM. Demangeon et Febvre, "sans nier ce que l'histoire du Rhin contient de belliqueuses fatalités", peuvent se rendre le témoignage d'avoir réussi à "éclairer ce qu'elle présente de contacts humains, d'ententes spirituelles et d'échanges matériels".

J. B.

**

LES GRANDS PROBLEMES DE LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS, par Firmin Roz, coll. Armand Colin.

M. Firmin Roz compte parmi les spécialistes français les mieux avertis des questions américaines: histoire, sociologie, politique intérieure et extérieure. Il est déjà l'auteur de quelque huit ouvrages sur les Etats-Unis. En 1909, il publiait *L'Energie américaine*. Nous lui devons une belle *Histoire des Etats-Unis* (Fayard édit). Il y a deux ans, paraissait une alerte biographie de Washington. Et voici maintenant un petit livre rempli de justes aperçus et d'opportunes réflexions: *Les grands problèmes de la Politique des Etats-Unis*.

La politique américaine occupe une place de plus en plus grande dans la politique internationale. Il apparaît, à première vue, que personne ne peut comprendre et suivre cette politique à moins de posséder, comme l'écrit M. Roz dans l'avant-propos de son livre, "certaines notions sur les principaux problèmes qui constituent, en quelque sorte, le fond de cette politique". L'auteur, admirablement renseigné sur les Etats-Unis, n'entend pas garder pour lui seul le fruit d'une expérience et d'une étude déjà longues. Il nous apporte donc ces données précises qui permettront de discerner l'origine et les phases principales de l'évolution des problèmes américains. Rendons-lui le témoignage d'"en avoir dessiné les contours sur la trame continue de l'histoire générale des Etats-Unis."

Une dizaine de grands problèmes ont retenu l'attention de M. Roz et chacun d'eux fait l'objet d'un chapitre aux divisions bien marquées qui permettent de passer sans effort de l'un à l'autre. Problème des races, problème de la conscience nationale ou des partis politiques, du commerce ou de l'économie en général: c'est toute la politique intérieure de la puissante République qui se trouve ainsi présentée en raccourci, sans surcharges. L'essentiel y est. Puis l'auteur passe à la politique extérieure, partant des origines de la doctrine de Monroe, "doctrine d'intérêt américain, qui évolue avec cet intérêt même" pour terminer par de sages réflexions sur "les Etats-Unis et la solidarité internationale". Les dernières phrases du livre prennent le ton d'un appel au peuple américain à qui il importe avant tout de "faire comprendre pourquoi et comment il doit accepter et réaliser, pour sa part, la solidarité internationale". M. Roz n'a pas tort d'affirmer que ce problème est, "de tous les problèmes de la politique américaine, le plus actuel, le plus pressant, celui qui domine tous les autres et qui les commande. Il faudra bien que l'opinion finisse par le comprendre et les gouvernements par l'aborder".

(Suite à la page 31)

EN FEUILLETANT LES REVUES

Les annales de l'Acfas

N. D. L. R.— Contrairement à ce que nous annoncions dans notre dernier numéro, nous ne pouvons publier l'article du docteur Léo Pariseau qui a dû brusquement s'aliter avant d'avoir pu mettre la dernière main au travail qu'il nous destinait. Dans la lutte qu'il soutient contre la maladie, notre collaborateur doit éviter toute fatigue pendant quelque temps encore: c'est pourquoi nous reproduisons les quelques notes ci-dessous. Nous formulons pour le docteur Léo Pariseau nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Pour plusieurs raisons, il appartenait au docteur Léo Pariseau d'analyser ici le premier volume des *Annales de l'Acfas*. Tout d'abord son titre de premier président de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences lui confère un droit incontestable de priorité. Et puis, la place enviable qu'il occupe dans le monde savant, ses qualités d'animateur, d'apôtre convaincu de la science chez nous, sont autant de motifs qui nous incitent à lui céder la parole. Si ce n'était de son souci de vouloir présenter aux lecteurs de notre revue, le plus tôt possible, la physionomie générale des *Annales*, je ne l'aurais certes pas précédé par un bref commentaire.

Les *Annales de l'Acfas* (177 pages) sont intéressantes non seulement par les communications scientifiques qui y sont résumées, mais aussi par les renseignements précieux qu'elles nous apportent sur les débuts et sur l'évolution de l'ACFAS. On est même porté à se demander si le grand mérite des promoteurs de cette publication n'a pas consisté à accorder une large place au rappel des faits saillants qui marquent le développement de l'Association. Il faut savoir gré au comité de rédaction, composé de MM. Adrien Pouliot, Jacques Rousseau, Joseph Risi et Jules Brunel, d'avoir compris que de telles notices historiques pourront, à l'occasion, tempérer des jugements trop sévères sur la valeur intrinsèque des communications.

En effet, aussi merveilleux que nous paraissent ce premier coup d'ailes dans le ciel de la Science, notre essor ne saurait être équitablement apprécié — là où l'on juge à l'originalité des travaux de recherche — qu'en fonction des circonstances atténuantes d'âge, de maturité, circonstances consignées dans les *Annales*. Celles-ci sont néanmoins la preuve qu'un esprit scientifique canadien-français s'est affirmé depuis quelques années, et de façon presque subite. Voici, à ce propos, les paroles que prononçait le R. F. Marie-Victorin, il y a à peine onze ans (p. 15):

«... Mais tout en gardant précieusement les acquisitions d'un passé qui n'est pas sans vraie gloire, l'heure n'est-elle pas venue de tourner les yeux vers les vastes champs du savoir où moissonnent déjà, et depuis longtemps, les hommes de toute langue et de tout pays?...» Les *Annales* répondent éloquentement à cette question. Nous y voyons que l'ACFAS comprend aujourd'hui 23 Sociétés savantes, autonomes, qui réunissent en un faisceau les travailleurs et les chercheurs dans tous les domaines scientifiques. Nous y constatons surtout toute l'activité déployé par les divers groupes aux congrès de 1933 et de 1934, pendant lesquels 327 communications furent présentées, réparties comme suit:

Sciences morales (Philosophie, sciences sociales, linguistique, histoire et géographie).....	46
Sciences mathématiques, physiques et chimiques.....	81
Sciences naturelles.....	185
Pédagogie (surtout pédagogie des sciences).....	15

Il nous est impossible d'indiquer la contribution réelle apportée à la science universelle par ces communications: cela n'est ni de notre ressort ni de notre compétence. Mais nous devons reconnaître que le nombre imposant de plus de 200 collaborateurs, témoigne d'un enthousiasme et d'une sincérité très prometteurs.

L'ACFAS, après avoir eu raison de la mesquinerie, de l'individualisme stérilisant et de toutes les contingences utilitaires, est devenue chez nous une institution nationale dont les *Annales* jalonnent

désormais fièrement le progrès, la marche vers l'idéal. C'est par elles que peu à peu, notre peuple affichera sa véritable existence scientifique.

L'Université et ses anciens

J. L.

L'*American Alumni Council* s'est réuni, en mai, à Washington. A cette occasion, M. Dixon Ryan Fox, président de l'*Union College* a prononcé un important discours sur le devoir d'un Ancien à l'égard de son Université. Nous en extrayons ces passages caractéristiques que les Anciens de l'Université de Montréal auront profit à lire et à méditer.

M. Dixon s'adresse aux Anciens de l'*Union College*: " *I hope that as they graduate they will resolve to make their lives a testimony of what the college has stood for in times past and is supposed to stand for. Actually this is the best alumni service—living illustration of the cultural power of a college.*

Puis il continue, s'adressant aux mêmes personnes, mais, pardessus eux, à tous ceux qui sont passés par une université: " *It may be that such alumni will not sell as many goods and that they cannot make as handsome personal contributions to the alumni gift fund as those who took the other plan of life. But they will attract respect for the influence which helped produce them, and respect will attract benefactions from those who have wealth and wish to invest it wisely and productively. In the long run that college will profit whose alumni naturally, sincerely and eloquently show the result of a deep cultural experience.*

I do not need to be told that the first responsibility rests upon us who teach, that after bravely turning away the unready and the unfit we must place before our student members the very best we have. I do not need to be told that we grow in wisdom for their benefit, that we must show in speech and writing the vitality of the learning we profess. I do not need to be told that we must see to it that the graduate must have been given sufficient insight in at least one or two branches of high human interest to make it natural for him as an alumnus at the age of fifty to draw up his chair by his fireside and read with understanding and with pleasure the latest good book on the subject of which he formed a real acquaintance in the class-room and the library or the laboratory of his college.

I am talking to alumni and especially to those who stir and lead alumni spirit. And I say that you can serve your college well, perhaps serve it best, by encouraging them in every effective way to cherish in their hearts and illustrate in their speech and bearing the finest and noblest vision that they gained within it.

Le problème agricole

Les premiers soucis d'un gouvernement, chez un peuple civilisé, sont: la santé publique, l'agriculture, l'éducation. Dans le Québec, province essentiellement agricole, le problème du maintien à la terre est d'une actualité tout aussi brûlante que les projets, même électoraux, de retour à la terre. La plupart de nos fermes, sauf peut-être quelques unes dans les régions du Nord, où un malheureux élan a poussé le colon à cultiver sur des pavés, sont en mesure d'assurer au moins le bien-être de ceux qui les habitent.

Et cependant, la crise économique aidant, l'habitant très souvent s'appauvrit, se décourage, déserte sa terre. Un puissant remède s'impose et d'une façon urgent: l'adaptation des cultures aux sols. A ce sujet, nous lisons avec plaisir dans l'*Action Economique des Jeunes* (mars 1935), les quelques lignes suivantes de M. Edouard Pagé E. S. A. "C'est bien là, en effet, le véritable mal: la terre ne fait plus vivre son homme. Qu'importerait une production médiocre, une exploitation irrationnelle, des débouchés mal utilisés, si malgré ces déficiences, l'habitant pouvait vivre dans une aisance relative? Se préoccuperait-on de son sort? Comme question de fait, on y a accordé peu d'attention dans le passé précisément parce qu'en dépit de ses pratiques routinières et quasi archaïques, la classe agricole parvenait toujours, tant bien que mal, à traverser les pires crises économiques.

"Mais voici que grâce aux progrès scientifiques et à la rationalisation des méthodes de production, la lutte pour la vie exige de chaque

(Suite à la page 29)

CEUX QUI S'EN VONT

Soeur SAINTE-ELIZA B. A., B. PED., M. A.

LE 21 avril, mourait à la Maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, la Révérende Soeur Sainte-Eliza, directrice de la section anglaise, depuis vingt-trois ans, au Collège Marguerite-Bourgeoys et à l'Institut Pédagogique, deux écoles affiliées à l'Université de Montréal.

Née à Port-Hood, Nouvelle-Ecosse, en 1872, religieuse à la Congrégation de Notre-Dame, en 1893, cette ardente éducatrice donna quarante-et-une années de sa vie à la jeunesse, sans jamais compter, sans jamais cesser.

Sa longue carrière de professeur fut en même temps une vie d'étudiante modèle. A l'Université Catholique, Washington, D. C., elle suivit les cours de mathématique et de physique, pendant trois sessions de "Summer School". A l'Université de Montréal, elle obtint deux certificats de la Licence ès sciences naturelles et reçut le degré de Maître ès Arts.

Les étudiants de 1922 et de 1923 se rappellent encore sa discrète influence, son aimable cordialité et son joyeux enthousiasme.

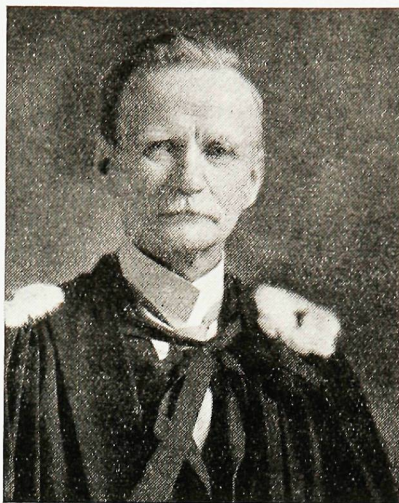
Soeur Sainte-Eliza ne rêva pas sa vie: elle la fit pleine; et cette vaillante ne s'arrêta que pour mourir.

M. J. Charles-Emile Trudeau

Le 11 avril, à Orlando, Floride, est décédé, à l'âge de 46 ans, Joseph-Charles-Emile Trudeau, l'un des membres les plus en vue du monde des affaires de Montréal. M. Trudeau, né à Saint-Rémi, en 1889, fit ses études classiques aux collèges Sainte-Marie et Loyola; puis il étudia le droit à l'Université Laval de Montréal. Admis au Barreau, il exerça sa profession pendant une dizaine d'années, puis se lança dans les affaires où il ne tarda pas à remporter les plus brillants succès. Il fut longtemps président de la *Automobile Owners Association*, devenue, il y a trois ans, la propriété de la *Champlain Oil Products*. M. Trudeau était membre du conseil d'administration de la compagnie d'Assurances, La Prévoyance, des *Sullivan Consolidated Gold Mines*, vice-président du syndicat d'exploitation du parc Belmont, principal actionnaire du *Montreal Royals Baseball Club*, membre du conseil financier du *Devoir*.

BIGUE, (Georges), né à Sainte-Anne de la Pérade en 1877, fit ses études classiques au séminaire de Québec, diplômé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, exerça sa profession dans l'Abitibi et dans son village natal, décédé aux Trois-Rivières le 3 juin. Laisse dans le deuil une femme et neuf enfants, plusieurs frères et sœurs, dont Me Philippe Bigué, c. r.

CARRIERE (Rodrigue, né à Montréal le 12 septembre 1858, fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et au collège de Pharmacie, licencié en 1882, diplômé, vingt ans plus tard, du Collège d'optique de Philadelphie, fondateur, avec le concours de M. Henri Senécal, de la célèbre maison d'optique, Carrière et Senécal, fondateur, en 1904, de l'Association des optométristes de la province dont il demeura le président honoraire, directeur honoraire de l'Ecole d'optométrie, attaché, pendant vingt-cinq ans, en qualité



L'hon. juge Eugène LAFONTAINE
Ancien doyen de la
FACULTE DE DROIT

L'honorable Eugène Lafontaine, juge en chef de la cour d'appel depuis 1922, ancien professeur de droit de l'université de Montréal, est décédé le 21 avril dernier. Nous avons demandé à l'un de ses anciens élèves un article sur cet homme qui fut intimement mêlé à la vie de l'université. Nous attendons encore. Patience!

d'optométriste-opticien, au dispensaire ophtalmique de l'Hôtel-Dieu, décédé à Montréal le 3 mai.

M. Carrière était le frère du Père Carrière, s. j. ancien supérieur du collège Sainte-Marie et de la Mère LeRoyer, ancienne supérieure de l'Hôtel-Dieu.

DUHAMEL (Rodrigue-Henri), né à Saint-Denis sur Richelieu, fit ses études classiques au collège de Saint-Laurent et son droit à l'Université de Montréal. Admis à la pratique du notariat, il exerça sa profession à Saint-Ours, puis à Asbestos; nommé, en 1919, assistant-registrateur à Québec. Amateur de théâtre, le notaire Duhamel fut l'un des fondateurs des Soirées de Famille qui, pendant plusieurs années, attirèrent un public intéressé au Monument National de la Métropole. Laisse, outre son épouse, trois fils et cinq filles.

MARCEAU (J. Odilon), diplômé de la Faculté de droit de l'Université Laval de Montréal, avocat, ancien sténographe des Débats de la Chambre des Communes, décédé à Montréal le 5 avril.

SAINTE-JACQUES (Robert), né à Yamachiche en 1857, fit ses études classiques au séminaire de Nicolet, étudia la médecine au Collège Victoria, alla exercer aux Etats-Unis, est décédé à Marlboro (Mass) en avril dernier.

En feuilletant les revus

(Suite à la page 28)

individu le maximum de rendement, et cela depuis l'humble journalier jusqu'au chef d'usine. Une concurrence effrénée dans tous les domaines force le producteur à comprimer à la limite le prix de revient, chose que l'habitant ne s'était jamais soucié de faire. Il possédait un autre moyen de résistance: "En temps de crise, remarquait Monsieur Albert Rioux, l'agriculture possède cette heureuse faculté de se replier sur elle-même, de produire comme autrefois presque tout ce qu'il lui faut pour nourrir et habiller sa famille. En comprimant son budget presque à volonté, l'agriculteur peut résister aux pires dépressions".

"Ce moyen de défense ne suffit plus: le cultivateur doit emboîter les pas derrière l'industriel et établir son exploitation sur une base rationnelle, scientifique. Par ailleurs, la gravité de sa situation financière et l'urgence d'une assistance gouvernementale le portent à négliger la véritable solution du problème. En vérité, l'Etat doit l'aider mais cela ne résoudra nullement la difficulté si le cultivateur ne fait pas sa part.

"Les responsables: l'agriculteur et l'Etat. A chacun d'eux sa part. Nulle autre issue à l'impasse actuelle".

L'habitant au caractère breton et à l'esprit normand se moquera souvent des sages conseils qu'un collet blanc lui adressera à propos de culture. Mais, en raison même de son tempérament, de sa logique, il suivra toujours l'exemple qui lui paraîtra avantageux. Prouvons-lui expérimentalement, et chez lui s'il le faut, qu'à chaque variété de terrain ou d'engrais correspondent des cultures particulières, il s'empressera d'admettre et d'adopter. Ici encore, l'éducation progressive — c'est besogne d'agronome — vaudra beaucoup plus que discours et tirades entortillés de hâbleurs subventionnés.

J. L.

Bibliographie

Ce que les Anciens écrivent . . .

Nous prions les secrétaires de chaque Conseil et les diplômés de bien vouloir porter à l'attention du rédacteur en chef de L'ACTION UNIVERSITAIRE, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal, les articles de revue, les mémoires et autres ouvrages publiés par des Anciens de l'Université, au Canada ou à l'étranger.

Les six listes déjà publiées ici sont forcément incomplètes. Nous n'avons pu insérer que les publications dont les titres nous ont été fournis par les auteurs ou celles dont nous avons pris connaissance.

Education —

GAGNON (Père Eustache): "How to become a true learned man", *The New Freeman*, Saint-Jean, N. B.

Economie politique —

BROUILLETTE (Benoit): "Le port de Montréal", *L'Actualité Economique*, mai 1935.

Economie politique —

LAUREYS (Henry): *La Technique de l'Exportation*, coll. "Documents économiques", Albert Lévesque, édit.

MONTPETIT (Edouard): "L'avenir économique des Canadiens français", *La Boussole*, 18 avril et 2 mai 1935.

Histoire —

GROULX (Lionel): "Un chef de trente-trois ans", *L'Action Nationale*, mai 1935.

Philosophie —

BASTIEN (Hermas): "Le thomisme", *La revue des Anciens du Mont-Saint-Louis*, avril 1935.

"Notre nationalisme", *La Boussole*, 18 avril 1935.

"Notre âme française", *La Boussole*, 2 mai 1935.

Assurance —

BELZILE (Thuribe): "Capital ou revenu"? *Assurances*, avril 1935.

PARIZEAU (Gérard): "Aperçu statistique de l'Assurance sur la vie". *Assurances*, avril 1935.

Agronomie —

BEGIN (J.-M.): "Le Civisme", *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 105.

GAGNON (A.): "L'Enseignement agricole supérieur", *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 101.

CHAMPAGNE (B.): "L'apiculture", *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 112.

LS-MARIE (P.): "Hérédo" *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 94.

MARTIN (J.-M.): "Le Crédit foncier en Allemagne" *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 108.

MASSON (G.): "Sécrétions internes et lactation" *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 115.

POITRAS: "La fièvre vitulaire" *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 118.

TOUPIN (G.): "Aperçu général de l'agriculture", *Revue de l'Institut Agricole d'Oka*, vol. IX, No 3, page 85.

Sciences —

CHAGNON (Gustave): "Coléoptères de la province de Québec" (suite), *Le Naturaliste Canadien*, vol. LXII (VI de la 3e série), No 4, page 130 et vol. LXII (VI de la 3e série), No 5, page 165.

PRAT (H.): "Faune et flore associées aux Sargasses flottantes" *Le Naturaliste Canadien*, vol. LXII (VI de la 3e série), No 4, page 120.

VENANCE (R. P.): "Prélèvement d'objets microscopiques dans l'eau" *Le Naturaliste Canadien*, nol. LXII, (VI de la 3e série), No 4, page 142 et vol. LXII (VI de la 3e série), No 5, page 153.

Pharmacie —

LABARRE (J.): "Les dosages biologiques de la nouvelle pharmacopée" *Le Pharmacien* vol. V, No 10 page 2.

LAROSE (Roger): "Les spécialités pharmaceutiques" *Le Pharmacien*, vol. V, No 10 page 11.

Médecine —

AMYOT (Roma): "Tuberculomes sous-corticaux du lobe apriétal de l'hémisphère droit du cerveau. Ablation non suivie de ménin-gite tuberculeuse Paraplégie pottique par abcès épidual". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6, page 686.

BOURGEOIS (Paul): "Contributions à l'étude des anomalies rénales" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6 page 630.

BRUNET (Adrien): "En marge de deux cas de fièvre ondulante" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année, page 113.

CHAMPEAU (Jean): "Un cas de Scarlatine Puerpérale" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV No 6, page 662.

CHARRON (Ernest): "Un cas d'adamantinome" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, no 6, page 659.

DESJARDINS (Edouard): "A propos d'un cas d'ulcère duodénal perforé" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année, page 124.

LAPIERRE (Gaston): "Les campagnes internationales actuelles d'eugénisme" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6 page 698.

LAQUERRIERE (A.): "Ce qu'il faut connaître de l'épiphysite vertébrale pour ne pas la confondre avec un mal de Pott" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6, page 614.

LAMBERT (J.-Adrien): "Le diagnostic de la gale" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6, page 676.

LEGRAND (Hervé): "Kératite interstitielle et infection dentaire", *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année, page 102.

LESAGE (Albert): "Les médecins et le Collège des Médecins. Les médecins des hôpitaux et l'assistance publique. Justes Indemnités". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV No 6, page 593.

LARIVIERE (Paul): "Evolution depuis 16 ans de deux cas d'encéphalite épidémique" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année, page 76.

MERCIER (Oscar): "Une technique personnelle pour la cure de l'épispadias féminin" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année page 84.

PANET-RAYMOND (Jean): "Physiologie normale du liquide céphalo-rachidien et exploration des cavités ventriculo-méningées", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV No 6, page 679.

PILON (Alcide): "L'inconscient, le subconscient et le conscient" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année, page 91.

RICARD (Paul-M.): "Ostéochondrome énorme de l'humérus. Désarticulation interscapulo-thoracique". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6, page 666.

ROY (J.-N.): "Quelques cas de plastique nasale pour difformités variées" *L'Union Médicale du Canada*, tome LXIV, No 6, page 644.

TROTTIER (Ernest): "Quelques considérations sur un cas de fracture du crâne" *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, No 2, 4e année page 105.

Quelques livres

(Suite de la page 21)

On peut douter, toutefois, que l'évolution se produise dans un délai très rapproché, ou plus exactement qu'elle s'achève; car elle est déjà commencée. Les yeux tournés vers l'Asie, les américains, en immense majorité, ne sont pas encore prêts à admettre la compénétration des problèmes de politique internationale. Ils y viendront, mais peut-être devront-ils, d'ici là, subir quelque dure expérience, du genre de celle qui marque leur vie économique présente.

Le livre de M. Roz est un bon instrument de travail. Il ouvre des horizons; il met sur la voie. Une biographie sommaire et une intelligente chronologie des grands faits de l'histoire des Etats-Unis le complètent. Le lecteur, toutefois, s'étonne que la découverte du Canada, la fondation et la prise de Québec figurent parmi ces "grands faits". C'est du reste, le seul endroit du livre où il soit fait mention du Canada, voisin des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, et, par suite, singulièrement sensible à l'orientation de la politique américaine.

J. B.

Vie de l'Association

(Suite de la page 27)

Au cours de leur assemblée générale annuelle, tenue au cercle universitaire le 28 mai dernier, les Anciens de la Pharmacie ont élu leurs conseillers pour l'exercice 1935-1936. Ont été élus:

Paul-A. Gagnon, président; Henri Groulx, vice-président; Henri Lanouette, vice-président; Jean Lanctôt, secrétaire-trésorier; Alfred-F. Larose, président sortant de charge; Marius Létourneau, conseiller; Henri Comeau, conseiller; Jules Labarre, conseiller; René Boudrias, conseiller; Rosario Filion, conseiller; Benoît Rousseau, publiciste.

L'assemblée eut lieu à l'issu d'un dîner organisé avec la collaboration des étudiants en Pharmacie, à l'occasion de la proclamation des nouveaux diplômés.

Les étudiants contre la guerre

Plusieurs milliers d'étudiants américains ont fait, le 12 avril dernier, une grève de vingt-quatre heures pour protester contre la guerre. A ce propos, le président Butler, de l'Université Columbia, n'a pas craint de condamner un pareil moyen d'action qui est lui-même une "forme de guerre". Dans une lettre adressée à un membre du Conseil de l'Association des étudiants de Columbia, M. Butler écrit entre autre choses:

Mere emotional outbursts and declarations against war and against participation in war are quite futile, no matter what momentary pleasure or satisfaction they give to those who make these demonstrations. Experience proves that they will melt like snow before the heated passions which the war spirit arouses when it once gets under way.

Moreover, to organize a Strike against War is to show a strange lack of sense of humour, for the strike itself is a form of war. Not all wars are fought with guns and battleships.

If it is to be effective, the attack upon war must be positive and not merely negative. In other words, it must not only be against war itself, but it must be vigorously in favor of those policies and institutions which tend to make war unlikely and eventually impossible.

Sages paroles que les apôtres du pacifisme, chez nous comme ailleurs, feraient bien de méditer.

Si vous voulez plaire à une femme

— si vous tenez compte des opinions d'une femme, prenez garde de négliger votre toilette... Elle ne vous dira rien, mais *regardez bien* son visage lorsqu'elle vous verra venir, vêtu d'un élégant complet neuf DUNDEE

Les complets Dundee sont reconnus comme les meilleurs qui soient au Canada — les tissus les plus fins, les modèles les plus récents, la coupe la plus élégante, faits sur mesure.

23⁷⁵

DUNDEE TAILORS

Magasins par tout le Canada

TROIS A MONTREAL

968 ouest, rue Sainte-Catherine

(en face de Simpson's)

211 est et 3975 est, rue Sainte-Catherine

Pourquoi attendre

La Dominion Life Assurance rénumère ses agents d'après un mode tout-à-fait nouveau: elle les associe aux succès de l'entreprise.

C'est la seule compagnie du pays qui récompense le travail de ses solliciteurs d'une façon équitable.

Parlez-en à nos représentants.



Les agents de la compagnie dont les noms suivent sont porteurs d'un diplôme décerné par l'Université de Montréal. Vous avez avantage à les consulter, car ils sont spécialisés en matière d'assurance.

Emile Daoust, L.S.C.,
Lucien Ladouceur, L.S.C.,
Bernard Archambault, L.S.C.,
Gérard Duguay, L.S.C.

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

PAUL BABY GÉRANT EMILE DAOUST, A.J. PINARD. GÉRANTS ADJOINTS

Diplômés, amis de l'Université, souscrivez au Fonds des Anciens

